

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Troisième trimestre de 2024

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Troisième trimestre de 2024

Table des matières

1.	PRÉFACE	1
2.	APERÇU DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'INDUSTRIE	3
3.	STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ	4
4.	PERFORMANCE FINANCIÈRE	5
4.1	Performance financière consolidée	5
4.2	Performance du secteur Détail	12
4.3	Performance du secteur Services Financiers	20
4.4	Performance du secteur CT REIT	24
5.	ANALYSE DU BILAN, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	27
6.	CAPITAUX PROPRES	35
7.	QUESTIONS FISCALES	36
8.	MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES	37
9.	MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES	39
10.	PRINCIPAUX RISQUES ET GESTION DES RISQUES	52
11.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES	52
12.	FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE	53
13.	INFORMATIONS PROSPECTIVES ET AUTRES COMMUNICATIONS AUX INVESTISSEURS	53

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos », « Société Canadian Tire » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, sur une base consolidée. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur Services Financiers » et le « secteur CT REIT ».

Les résultats financiers du secteur Détail proviennent des entreprises exploitées par la Société sous les enseignes de détail de la Société, soit Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, Essence+ Canadian Tire, Party City, Mark's, Helly Hansen, SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Pro Hockey Life (« PHL »), Sports Rousseau et Hockey Experts.

Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous le nom et les marques de commerce Canadian Tire.

« Groupe détail Canadian Tire » et « Groupe détail » désignent les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire, PartSource, PHL et Party City.

Les « postes Essence+ Canadian Tire » ou la « Division pétrolière » désignent les activités de vente au détail d'essence exercées sous le nom et la marque de commerce Essence+ Canadian Tire, en plus des postes d'essence Petro-Canada appartenant à la Société.

« CT REIT » désigne les activités exercées par CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, y compris CT REIT Limited Partnership (la « société en commandite CT REIT »).

Les « Services Financiers » désignent les activités exercées par les Services Financiers de la Société et ses filiales, notamment la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque ») et CTFS Bermuda Ltd. (« CTFS Bermuda »), une société de réassurance des Bermudes.

« Franchise Trust » désigne une entité juridique commanditée par une banque tierce qui veille au montage et à la gestion des prêts à certains marchands pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (les « prêts aux marchands »).

« Helly Hansen » désigne les entreprises internationales de vente de gros et de détail qui exploitent les noms et les marques de commerce Helly Hansen et Musto.

« Bon départ » désigne la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

« Mark's » désigne les activités de détail et de commerce de gros commercial exercées par Mark's Work Warehouse Ltd., et les « magasins Mark's » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Mark's, L'Équipeur, Mark's WorkPro et L'Équipeur Pro.

Les « marques détenues » désignent les marques détenues par la Société et gérées par le secteur Détail.

Les « magasins PartSource » désignent les magasins exploités sous le nom et les marques de commerce PartSource.

« Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

« SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports ltée, y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Sports Rousseau et Hockey Experts.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

1.2 Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des informations qui peuvent constituer des « informations prospectives » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce rapport de gestion reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. La Société ne peut garantir que les prévisions relatives à la performance financière ou opérationnelle, aux plans ou aux aspirations se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Se reporter à la section 13 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative à l'information prospective.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 6 novembre 2024.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre et à l'exercice contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, tous les résultats du troisième trimestre de 2024 (période de 39 semaines close le 28 septembre 2024) sont comparés aux résultats du troisième trimestre de 2023 (période de 39 semaines close le 30 septembre 2023).

1.5 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), au moyen des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires consolidés de la Société pour le troisième trimestre de 2024.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société conformes aux normes IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Se reporter à la section 8.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de performance

La Société utilise certaines mesures clés de performance qui fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société. Ces mesures sont classées en tant que mesures conformes aux PCGR, mesures financières non conformes aux PCGR, ratios non conformes aux PCGR, mesures de gestion du capital, mesures financières supplémentaires et mesures non financières. Les lecteurs sont prévenus que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 9 pour plus d'information sur ces mesures. Bon nombre des mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont ajustées pour normaliser les résultats de certaines activités qui, selon la direction, ne reflètent pas les activités courantes. À moins d'indication contraire, l'analyse des variations des résultats normalisés s'applique également aux variations des résultats présentés.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action (le « BPA ») de base et du BPA dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

La Société Canadian Tire Limitée (TSX : CTC.A) (TSX : CTC) et ses filiales constituent un groupe d'entreprises qui comprend un secteur Détail, un secteur Services Financiers et CT REIT. À la tête de nos activités de détail se trouve Canadian Tire, fondée en 1922, qui offre aux Canadiens des articles pour la vie au Canada grâce à ses divisions Au volant, À l'atelier, Au foyer, Au jeu et Articles saisonniers et de jardinage. PartSource, Essence+ Canadian Tire, Party City et Pro Hockey Life sont des entreprises clés du réseau de commerces de détail de la Société. Le secteur Détail comprend également Mark's et Mark's WorkPro/L'Équipeur et L'Équipeur Pro, un détaillant de premier plan de vêtements de travail et tout-aller; ainsi que SportChek, Hockey Experts, Sports Experts et Atmosphere, qui offrent les meilleures marques de vêtements pour la vie active. Les 1 700 magasins de détail et postes d'essence de la Société sont soutenus par le secteur Services Financiers et par des dizaines de milliers d'employés de la Société dans l'ensemble du Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que par les marchands associés Canadian Tire (les « marchands »), les franchisés et les détaillants de la Division pétrolière. Par ailleurs, la Société Canadian Tire détient la marque Helly Hansen, chef de file mondial dans le domaine du vêtement de sport et de travail dont le siège social est situé à Oslo, en Norvège, et dont les résultats sont inclus dans ceux du secteur Détail. Une description des activités de la Société et de certaines de ses capacités fondamentales se trouve dans la notice annuelle de 2023 de la Société (la « notice annuelle »), notamment à la section 2, Description des activités, ainsi que sur le site Web de profil d'entreprise de la Société (<https://corp.canadiantire.ca/French/home/default.aspx>) et celui des relations avec les investisseurs (<https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>).

3. Stratégie de la Société

Les informations qui suivent sont de nature prospective et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Stratégie *Mieux connecté*

La Société poursuit la mise en œuvre de sa stratégie *Mieux connecté*, qu'elle a annoncée en 2022 et qui vise à renforcer ses capacités omnicanaux et à générer une croissance à long terme. La stratégie mise sur la confiance inégalée envers la marque de la Société et sur la raison d'être de la marque, qui consiste à améliorer la vie au pays.

En parallèle avec la stratégie, la Société effectue des investissements en vue de bonifier les relations avec les clients, de rehausser l'expérience client omnicanal grâce à une meilleure connexion des canaux numériques et physiques, de déployer un nouveau concept de magasin dans les magasins Canadian Tire, de renforcer l'exécution et l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement, de moderniser l'infrastructure des technologies de l'information (« TI ») et d'améliorer l'efficacité des activités.

Les initiatives mises en œuvre par la Société dans le cadre de sa stratégie *Mieux connecté* ont déjà fait leurs preuves en favorisant la croissance des ventes et des relations plus étroites avec les clients grâce à des offres plus pertinentes et à plus grande valeur ajoutée. La Société continue de gérer ses ressources de manière à disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser des investissements continus à long terme. Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, la Société a réalisé des dépenses d'investissement liées à l'exploitation¹ de 375,6 millions de dollars et de près de 1,7 milliard depuis 2022, et un montant supplémentaire de 525 à 575 millions est prévu d'ici la fin de 2025.

Depuis le début de 2024, la Société a fait ce qui suit :

- Elle a lancé un partenariat de fidélisation avec Petro-Canada, qui permet à la Société d'enrichir son écosystème de fidélisation dans l'avenir. Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a commencé à procéder au repositionnement de la marque de certains postes Essence+ Canadian Tire en postes Petro-Canada.
- Elle a progressé dans les projets de rénovation en cours dans son réseau de magasins. Au cours du premier semestre de 2024, les travaux étaient achevés dans 18 magasins sur environ 39 magasins du Groupe détail devant être rénovés en 2024. Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, la Société a également ouvert ou relocalisé neuf magasins Mark's/L'Équipeur en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique, a ouvert quatre nouveaux magasins PHL et quatre nouveaux magasins Party City en Ontario et au Manitoba et a rénové cinq magasins SportChek.
- Elle a continué d'enrichir l'expérience client en ligne et en magasin, ce qui s'est traduit par une amélioration de l'indice de recommandation client en magasin. D'ici la fin de 2024, plus de 90 pour cent des 502 magasins du Groupe détail devraient avoir déployé des améliorations technologiques, telles que des étiquettes numériques et des casiers. Des réseaux améliorés ont aussi été mis en place dans plus de 60 pour cent des 1 400 magasins du Groupe détail à la fin du troisième trimestre. Parmi les améliorations aux fonctionnalités en ligne, mentionnons des fonctions facilitant l'ajout d'articles à son panier et des campagnes de fidélisation multi-enseignes et avec des partenaires. Le lancement de « Cété », un assistant de magasinage propulsé par l'intelligence artificielle (IA) qui simplifie le choix de pneus pour les clients de la division Au volant du Groupe détail.
- Elle a accru la productivité et le débit de la chaîne d'approvisionnement grâce à des investissements dans l'infrastructure d'exécution et l'automatisation, a célébré la première année complète d'exploitation de son centre de distribution de 1,3 million de pieds carrés dans la région du Grand Toronto, et a haussé le débit au moyen de la technologie d'acheminement automatisé des biens aux travailleurs dans les centres de distribution de Calgary et de Montréal. Le déploiement progressif du nouveau système de gestion du transport de la société a également été lancé au troisième trimestre.

1. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

4. Performance financière

4.1 Performance financière consolidée

4.1.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2024	T3 2023	Variation	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Ventes au détail ¹	4 539,5 \$	4 639,3 \$	(2,2) %	12 797,2 \$	13 180,7 \$	(2,9) %
Produits	4 192,9 \$	4 250,5 \$	(1,4) %	11 850,5 \$	12 213,5 \$	(3,0) %
Marge brute en dollars	1 431,6 \$	1 436,5 \$	(0,3) %	4 089,1 \$	4 166,8 \$	(1,9) %
Taux de la marge brute ¹	34,1 %	33,8 %	35 pb	34,5 %	34,1 %	39 pb
Autres charges (produits)	(35,4) \$	(126,8) \$	n.s. ²	(48,8) \$	31,2 \$	n.s. ²
Frais de vente, généraux et administratifs	892,9	891,7	0,1 %	2 585,6	2 692,2	(4,0) %
Amortissements	189,5	194,0	(2,3) %	570,0	574,9	(0,9) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	85,3	80,3	6,3 %	265,4	230,7	15,0 %
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	328,0	n.s. ²	—	328,0	n.s. ²
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	331,9 %	716,9 \$	309,8 \$	131,4 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	78,6	97,1	(19,1) %	176,7	167,9	5,2 %
Taux d'imposition effectif ¹	26,3 %	139,9 %		24,7 %	54,2 %	
Bénéfice net	220,7 \$	(27,8) \$	(896,5) %	540,2 \$	141,9 \$	280,5 %
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires de la Société Canadian Tire	200,6 \$	(66,4) \$	n.s. ²	476,2 \$	40,8 \$	n.s. ²
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	20,1	38,6	(48,0) %	64,0	101,1	(36,7) %
	220,7 \$	(27,8) \$	(896,5) %	540,2 \$	141,9 \$	280,5 %
BPA de base	3,61 \$	(1,19) \$	n.s. ²	8,56 \$	0,72 \$	n.s. ²
BPA dilué	3,59 \$	(1,19) \$	n.s. ²	8,54 \$	0,72 \$	n.s. ²
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :						
De base	55 623 630	55 766 255	(0,3) %	55 626 217	56 430 392	(1,4) %
Dilué	55 814 516	55 766 255	0,1 %	55 770 562	56 677 046	(1,6) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de la Société. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la Société a conclu le rachat de la participation ne donnant pas le contrôle de 20 pour cent que détenait la Banque Scotia dans les Services Financiers Canadian Tire (« SFCT »). Pour plus d'information, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Services Financiers				
Participations ne donnant pas le contrôle – 0,0 % (2023 – 20,0 %)	— \$	18,1 \$	— \$	42,9 \$
CT REIT				
Participations ne donnant pas le contrôle – 31,6 % (2023 – 31,5 %)	17,8	18,4	59,1	54,2
Filiale du secteur Détail				
Participations ne donnant pas le contrôle – 50,0 % (2023 – 50,0 %)	2,3	2,1	4,9	4,0
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	20,1 \$	38,6 \$	64,0 \$	101,1 \$

Éléments de normalisation

Il n'y a eu aucun élément de normalisation au cours des trois premiers trimestres de 2024. Au cours des trois premiers trimestres de 2023, la Société a comptabilisé à titre d'éléments de normalisation des coûts directs et des recouvrements de 11,3 millions de dollars liés à un incendie à son centre de distribution A.J. Billes (l'« incendie au centre de distribution »), une charge relative à la TPS/TVH de 33,3 millions, qui est expliquée plus en détail à la section 4.1.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2023 de la Société, et un montant de 328,0 millions lié à la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable à la suite du rachat de la participation que détenait la Banque Scotia dans SFCT. Ces coûts ont été comptabilisés dans les autres charges (produits), dans les frais de vente, généraux et administratifs et dans la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable à l'état consolidé du résultat net.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	— \$	(131,0) \$	— \$	11,3 \$
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	—	33,3
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	328,0	—	328,0
Total	— \$	197,0 \$	— \$	372,6 \$

Principales mesures normalisées – consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T3 2024 ²	T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T3 2023 ²	Variation ³
Produits	4 192,9 \$	— \$	4 192,9 \$	4 250,5 \$	— \$	4 250,5 \$	(1,4) %
Coût des activités génératrices de produits	2 761,3	—	2 761,3	2 814,0	—	2 814,0	(1,9) %
Marge brute en dollars	1 431,6 \$	— \$	1 431,6 \$	1 436,5 \$	— \$	1 436,5 \$	(0,3) %
Taux de la marge brute ⁴	34,1 %	— pb	34,1 %	33,8 %	— pb	33,8 %	35 pb
Autres charges (produits)	(35,4) \$	— \$	(35,4) \$	(126,8) \$	131,0 \$	4,2 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs	892,9	—	892,9	891,7	—	891,7	0,1 %
Amortissements	189,5	—	189,5	194,0	—	194,0	(2,3) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	85,3	—	85,3	80,3	—	80,3	6,3 %
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	—	—	328,0	(328,0)	—	n.s. ⁵
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	— \$	299,3 \$	69,3 \$	197,0 \$	266,3 \$	12,4 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	78,6	—	78,6	97,1	(34,6)	62,5	25,8 %
Bénéfice net	220,7 \$	— \$	220,7 \$	(27,8) \$	231,6 \$	203,8 \$	8,3 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	200,6	—	200,6	(66,4)	231,6	165,2	21,4 %
BPA dilué	3,59 \$	— \$	3,59 \$	(1,19) \$	4,15 \$	2,96 \$	21,3 %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, le coût des activités génératrices de produits, la marge brute en dollars, le taux de la marge brute, les frais de vente, généraux et administratifs, les amortissements et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T3 2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2024 ²	Cumul annuel T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2023 ²	Variation ³
Produits	11 850,5 \$	— \$	11 850,5 \$	12 213,5 \$	— \$	12 213,5 \$	(3,0) %
Coût des activités génératrices de produits	7 761,4	—	7 761,4	8 046,7	—	8 046,7	(3,5) %
Marge brute en dollars	4 089,1 \$	— \$	4 089,1 \$	4 166,8 \$	— \$	4 166,8 \$	(1,9) %
Taux de la marge brute ⁴	34,5 %	— pb	34,5 %	34,1 %	— pb	34,1 %	39 pb
Autres charges (produits)	(48,8) \$	— \$	(48,8) \$	31,2 \$	(11,3) \$	19,9 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs	2 585,6	—	2 585,6	2 692,2	(33,3)	2 658,9	(2,8) %
Amortissements	570,0	—	570,0	574,9	—	574,9	(0,9) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	265,4	—	265,4	230,7	—	230,7	15,0 %
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	—	—	328,0	(328,0)	—	n.s. ⁵
Bénéfice avant impôt	716,9 \$	— \$	716,9 \$	309,8 \$	372,6 \$	682,4 \$	5,1 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	176,7	—	176,7	167,9	11,5	179,4	(1,5) %
Bénéfice net	540,2 \$	— \$	540,2 \$	141,9 \$	361,1 \$	503,0 \$	7,4 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	476,2	—	476,2	40,8	356,1	396,9	20,0 %
BPA dilué	8,54 \$	— \$	8,54 \$	0,72 \$	6,28 \$	7,00 \$	22,0 %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, le coût des activités génératrices de produits, la marge brute en dollars, le taux de la marge brute, les amortissements et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

Analyse des résultats consolidés

Au troisième trimestre, le bénéfice avant impôt a augmenté de 12,4 pour cent pour s'établir à 299,3 millions de dollars, soit une hausse de 33,0 millions sur une base normalisée, laquelle s'explique par l'amélioration de la rentabilité du secteur Détail. Ce résultat comprend un montant de 31,5 millions de dollars attribuable à la vente d'un immeuble ainsi que des recouvrements d'assurance liés aux inefficiences opérationnelles découlant de l'incendie au centre de distribution. Le BPA dilué s'est établi à 3,59 \$ au troisième trimestre, en hausse de 21,3 pour cent, ou 0,63 \$ sur une base normalisée, par rapport au troisième trimestre de 2023.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt consolidé s'est établi à 716,9 millions de dollars, en hausse de 5,1 pour cent, ou 34,5 millions sur une base normalisée. Le BPA dilué s'est établi à 8,54 \$, en hausse de 22,0 pour cent, ou 1,54 \$ sur une base normalisée.

T3 2024	Cumul annuel
Sommaire des résultats consolidés	▲ BPA dilué : 4,78 \$ par action - Les produits consolidés se sont établis à 4 192,9 millions de dollars, soit une baisse de 57,6 millions ou de 1,4 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière¹, se sont chiffrés à 3 639,8 millions de dollars, en baisse de 0,4 pour cent. Cette diminution est attribuable au secteur Détail et est contrebalancée en partie par la croissance au sein du secteur Services Financiers. - La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 1 431,6 millions de dollars, en baisse de 4,9 millions, ou 0,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent en raison d'une diminution au sein du secteur Services Financiers, contrebalancée en partie par une augmentation dans le secteur Détail. - Les autres charges (produits) se sont chiffrés à (35,4) millions de dollars, ce qui représente une variation défavorable de 91,4 millions. Compte non tenu du recouvrement de (131,0) millions de dollars lié à l'incendie au centre de distribution au cours de l'exercice précédent, les autres charges (produits) normalisés ont présenté une variation favorable de 39,6 millions en raison d'un profit de 18,4 millions réalisé à la vente d'un immeuble de commerce de détail dans la région du Grand Toronto, en Ontario, et de recouvrements d'assurance de 13,1 millions au titre des coûts indirects engagés en 2023 à la suite de l'incendie au centre de distribution. ▲ BPA dilué : 7,82 \$ par action - Les produits consolidés se sont établis à 11 850,5 millions de dollars, soit une baisse de 363,0 millions ou de 3,0 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, se sont chiffrés à 10 278,6 millions de dollars, soit une baisse de 2,9 pour cent principalement attribuable au secteur Détail, partiellement contrebalancée par la croissance des produits du secteur Services Financiers. - La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 4 089,1 millions de dollars, en baisse de 77,7 millions, ou 1,9 pour cent, par rapport à l'exercice précédent en raison de diminutions au sein des secteurs Détail et Services Financiers. - Les autres charges (produits) se sont chiffrés à (48,8) millions de dollars, ce qui représente une hausse des autres produits de 80,0 millions par rapport aux autres charges de 31,2 millions comptabilisées à l'exercice précédent. Compte non tenu de la charge de 11,3 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution au cours de l'exercice précédent, les autres charges (produits) normalisés ont présenté une variation favorable de 68,7 millions en raison de profits réalisés à la vente d'immeubles en Ontario et en Colombie-Britannique, de recouvrements d'assurance au titre des coûts indirects engagés en 2023 à la suite de l'incendie au centre de distribution et d'une charge non récurrente pour la résiliation d'un contrat lié à la chaîne d'approvisionnement comptabilisée à l'exercice précédent.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse des résultats consolidés (suite)

T3 2024	Cumul annuel
	- Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 892,9 millions de dollars, soit un résultat stable par rapport à l'exercice précédent au sein du secteur Détail, et ont été contrebalancés par une augmentation au sein du secteur Services Financiers. - La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 189,5 millions de dollars, soit une baisse de 2,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent attribuable à la diminution de la dotation à l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation liés à la chaîne d'approvisionnement et à la diminution de la dotation aux amortissements du matériel informatique et des logiciels. - Les charges financières nettes se sont établies à 85,3 millions de dollars, en hausse de 6,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des emprunts, principalement pour financer le rachat de la participation que détenait la Banque Scotia dans SFCT, ainsi que des intérêts plus élevés sur les débtures de CT REIT. - La charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 78,6 millions de dollars, en baisse comparativement à 97,1 millions à l'exercice précédent, principalement en raison de la non-déductibilité de la charge liée à la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable en 2023. Après ajustement pour tenir compte des éléments de normalisation, l'augmentation du taux d'imposition effectif s'explique par la hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible. - Le BPA dilué s'est chiffré à 3,59 \$, soit une hausse de 4,78 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé a augmenté de 0,63 \$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse du bénéfice net attribuable aux facteurs mentionnés précédemment ainsi que par l'augmentation de la participation donnant le contrôle de la Société à la suite du rachat de la participation que détenait la Banque Scotia dans SFCT.
	- Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 2 585,6 millions de dollars, soit une baisse de 106,6 millions, ou 4,0 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Après normalisation pour tenir compte de la charge relative à la TPS/TVH au cours de l'exercice précédent, les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué de 73,3 millions de dollars. Cette baisse est attribuable au secteur Détail et est contrebalancée en partie par des hausses au sein du secteur Services Financiers. - La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 570,0 millions de dollars, un niveau relativement stable par rapport à l'exercice précédent. - Les charges financières nettes se sont établies à 265,4 millions de dollars, en hausse de 15,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des emprunts, principalement pour financer le rachat de la participation que détenait la Banque Scotia dans SFCT, ainsi que des intérêts plus élevés sur les débtures de CT REIT. - La charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 176,7 millions de dollars, en hausse comparativement à 167,9 millions à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du bénéfice avant impôt, partiellement contrebalancée par la non-déductibilité de la charge liée à la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable en 2023. Après ajustement pour tenir compte des éléments de normalisation, la diminution du taux d'imposition effectif est attribuable à la baisse de la charge liée aux options sur actions non déductible et à l'augmentation de l'économie d'impôt relative à la cession d'immobilisations. - Le BPA dilué s'est chiffré à 8,54 \$, soit une hausse de 7,82 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé a augmenté de 1,54 \$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de la participation donnant le contrôle de la Société à la suite du rachat de la participation que détenait la Banque Scotia dans SFCT, par la hausse du bénéfice net attribuable aux facteurs mentionnés précédemment ainsi que par la diminution du taux d'imposition effectif.

4.1.2 Mesures clés de performance consolidées

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	T3 2024	T3 2023	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs	892,9 \$	891,7 \$	1,2 \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ en pourcentage des produits ²	21,3 %	21,0 %	31 pb
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	230,0 \$
BAIIA ³ normalisé ¹ en pourcentage des produits ²	13,8 %	12,9 %	95 pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »).

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs	2 585,6 \$	2 692,2 \$	(106,6) \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ en pourcentage des produits ²	21,8 %	21,8 %	5 pb
Bénéfice avant impôt	716,9 \$	309,8 \$	407,1 \$
BAIIA normalisé ¹ en pourcentage des produits ²	13,3 %	12,4 %	87 pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Les variations des pourcentages présentés sont attribuables aux variations connexes des produits, des frais de vente, généraux et administratifs et du bénéfice avant impôt présentées dans l'analyse des résultats consolidés ci-dessus.

4.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Le tableau suivant présente la performance financière consolidée de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 5.1.1 du rapport de gestion de 2023 de la Société, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable qui a entraîné un changement dans l'échelonnement des bénéfices enregistrés chaque trimestre, sans toutefois entraîner la modification des montants comptabilisés pour les périodes antérieures.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
Produits	4 192,9 \$	4 132,7 \$	3 524,9 \$	4 443,0 \$	4 250,5 \$	4 255,8 \$	3 707,2 \$	5 340,4 \$	4 228,8 \$
Bénéfice net	220,7	223,5	96,0	197,2	(27,8)	126,9	42,8	562,6	225,0
BPA dilué	3,59	3,56	1,38	3,09	(1,19)	1,76	0,13	9,09	3,14

4.2 Performance du secteur Détail

4.2.1 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2024	T3 2023	Variation	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Ventes au détail ¹	4 539,5 \$	4 639,3 \$	(2,2) %	12 797,2 \$	13 180,7 \$	(2,9) %
Produits	3 797,8 \$	3 867,3 \$	(1,8) %	10 689,2 \$	11 101,3 \$	(3,7) %
Marge brute en dollars	1 214,8 \$	1 207,0 \$	0,6 %	3 461,7 \$	3 507,9 \$	(1,3) %
Taux de la marge brute ¹	32,0 %	31,2 %	78 pb	32,4 %	31,6 %	79 pb
Autres charges (produits)	(70,3) \$	(164,9) \$	n.s. ²	(142,3) \$	(79,5) \$	n.s. ²
Frais de vente, généraux et administratifs	812,5	818,2	(0,7) %	2 329,6	2 421,7	(3,8) %
Amortissements	237,1	244,7	(3,1) %	711,5	722,6	(1,5) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	70,7	70,0	1,0 %	227,4	197,8	15,0 %
Bénéfice avant impôt	164,8 \$	239,0 \$	(31,1) %	335,5 \$	245,3 \$	n.s. ²

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Principales mesures normalisées – Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2024	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T3 2024 ²	T3 2023	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T3 2023 ²	Variation ³
Produits	3 797,8 \$	— \$	3 797,8 \$	3 867,3 \$	— \$	3 867,3 \$	(1,8) %
Coût des activités génératrices de produits	2 583,0	—	2 583,0	2 660,3	—	2 660,3	(2,9) %
Marge brute en dollars	1 214,8 \$	— \$	1 214,8 \$	1 207,0 \$	— \$	1 207,0 \$	0,6 %
Taux de la marge brute ⁴	32,0 %	— pb	32,0 %	31,2 %	— pb	31,2 %	78 pb
Autres charges (produits)	(70,3) \$	— \$	(70,3) \$	(164,9) \$	131,0 \$	(33,9) \$	107,4 %
Frais de vente, généraux et administratifs	812,5	—	812,5	818,2	—	818,2	(0,7) %
Amortissements	237,1	—	237,1	244,7	—	244,7	(3,1) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	70,7	—	70,7	70,0	—	70,0	1,0 %
Bénéfice avant impôt	164,8 \$	— \$	164,8 \$	239,0 \$	(131,0) \$	108,0 \$	52,6 %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les autres charges [produits] et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T3 2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2024 ²	Cumul annuel T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2023 ²	Variation ³
Produits	10 689,2 \$	— \$	10 689,2 \$	11 101,3 \$	— \$	11 101,3 \$	(3,7) %
Coût des activités génératrices de produits	7 227,5	—	7 227,5	7 593,4	—	7 593,4	(4,8) %
Marge brute en dollars	3 461,7 \$	— \$	3 461,7 \$	3 507,9 \$	— \$	3 507,9 \$	(1,3) %
Taux de la marge brute ⁴	32,4 %	— pb	32,4 %	31,6 %	— pb	31,6 %	80 pb
Autres charges (produits)	(142,3) \$	— \$	(142,3) \$	(79,5) \$	(11,3) \$	(90,8) \$	56,7 %
Frais de vente, généraux et administratifs	2 329,6	—	2 329,6	2 421,7	—	2 421,7	(3,8) %
Amortissements	711,5	—	711,5	722,6	—	722,6	(1,5) %
Charges financières nettes	227,4	—	227,4	197,8	—	197,8	15,0 %
Bénéfice avant impôt	335,5 \$	— \$	335,5 \$	245,3 \$	11,3 \$	256,6 \$	30,7 %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les autres charges [produits] et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

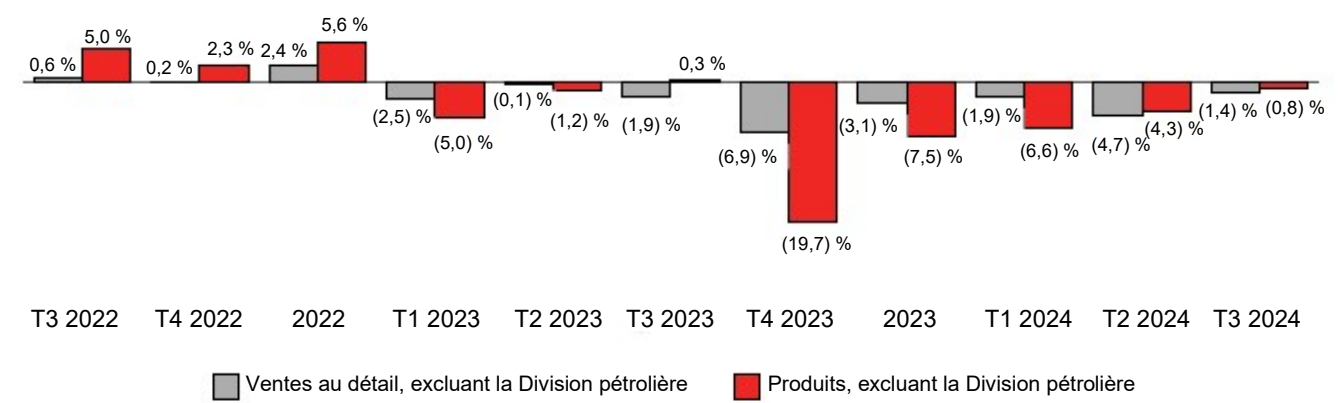
4.2.2 Mesures clés de performance du secteur Détail

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		T3 2024	T3 2023	Variation	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
	Produits ¹	3 797,8 \$	3 867,3 \$	(1,8) %	10 689,2 \$	11 101,3 \$	(3,7) %
	Produits, excluant la Division pétrolière	3 244,7	3 269,7	(0,8) %	9 117,3	9 473,3	(3,8) %
	Nombre de magasins	1 699	1 694				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	34,9	34,8				
	Croissance des ventes au détail ²	(2,2) %	(2,0) %		(2,9) %	(2,5) %	
	Croissance des ventes au détail, excluant la Division pétrolière ²	(1,4) %	(1,9) %		(2,9) %	(1,3) %	
	Croissance des ventes comparables consolidées ^{2, 3}	(1,5) %	(1,6) %		(2,8) %	(1,1) %	
	Rendement du capital investi du secteur Détail ^{4, 5}	8,8 %	11,1 %	(230) pb	s.o.	s.o.	
	Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ⁶ du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{2, 5}	25,0 %	25,0 %	1 pb	25,6 %	25,6 %	(1) pb
	Produits ^{1, 7}	2 189,3 \$	2 201,0 \$	(0,5) %	6 265,4 \$	6 526,7 \$	(4,0) %
	Nombre de magasins ⁸	671	663				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	24,0	23,9				
	Ventes par pied carré ^{2, 9}	496 \$	522 \$	(5,0) %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 10}	(2,0) %	(0,9) %		(3,2) %	(1,5) %	
	Croissance des ventes comparables ²	(2,2) %	(0,6) %		(3,2) %	(1,3) %	
	Produits ¹	521,5 \$	518,3 \$	0,6 %	1 350,9 \$	1 400,1 \$	(3,5) %
	Nombre de magasins	367	370				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	7,2	7,2				
	Ventes par pied carré ^{2, 11}	315 \$	324 \$	(2,8) %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 12}	2,0 %	(7,6) %		(2,0) %	(1,9) %	
	Croissance des ventes comparables ²	2,9 %	(7,4) %		(1,2) %	(1,7) %	
	Produits ^{1, 13}	316,1 \$	322,4 \$	(2,0) %	948,0 \$	970,3 \$	(2,3) %
	Nombre de magasins	383	379				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	3,7	3,7				
	Ventes par pied carré ^{2, 11}	409 \$	424 \$	(3,5) %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 14}	(2,0) %	(0,1) %		(1,5) %	1,4 %	
	Croissance des ventes comparables ²	(2,3) %	0,2 %		(1,4) %	1,6 %	
	Produits ¹	205,7 \$	219,2 \$	(6,0) %	535,2 \$	563,2 \$	(5,0) %
	Postes d'essence	278	282				
	Marge brute en dollars	55,4 \$	59,1 \$	(6,0) %	157,8 \$	161,4 \$	(2,2) %
	Croissance des ventes au détail ²	(6,4) %	(2,9) %		(3,1) %	(9,1) %	
	Croissance du volume des ventes d'essence en litres	(2,6) %	(1,5) %		(3,2) %	(0,1) %	
	Croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins comparables en litres ²	(3,2) %	1,0 %		(3,5) %	2,9 %	

- Les produits présentés pour le Groupe détail, SportChek, Mark's et la Division pétrolière pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2024 comprennent des produits intersectoriels de 1,1 million de dollars (2023 – 1,0 million) et de 3,2 millions (2023 – 3,1 millions), respectivement. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement. Le total des produits du Groupe détail, de SportChek, de Mark's, de la Division pétrolière et d'Helly Hansen ne correspond donc pas au total des produits du secteur Détail.
- Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.
- La croissance des ventes comparables exclut la Division pétrolière.
- Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé sur 12 mois sur une base normalisée.
- Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.
- Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.
- Les produits comprennent les produits de Canadian Tire, de PartSource, de PHL, de Party City et de Franchise Trust.
- Le nombre de magasins comprend les magasins Canadian Tire et des autres enseignes, totalisant 169 magasins (2023 – 161 magasins). Les autres enseignes comprennent PartSource, PHL et Party City.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois. La superficie consacrée à la vente au détail exclut le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, et la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes de Canadian Tire, de PartSource, de PHL et de Party City, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos Canadian Tire.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les succursales et les magasins franchisés.
- Les produits comprennent les ventes d'articles dans les magasins franchisés Mark's, les ventes au détail dans les succursales de Mark's, les produits tirés des activités de commerce de gros de la division commerciale de Mark's, ainsi que les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes au détail dans les succursales de Mark's et ses magasins franchisés, mais exclut les produits tirés des services de retouches et de broderie.

Le graphique suivant présente la performance des ventes au détail et des produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 5.1.1 du rapport de gestion de 2023 de la Société, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable qui a une incidence sur les produits, excluant la Division pétrolière. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés. Les ventes au détail, excluant la Division pétrolière, n'ont pas été touchées par ce changement.

Croissance des ventes au détail et des produits d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur Détail

Au troisième trimestre, le bénéfice avant impôt du secteur Détail s'est établi à 164,8 millions de dollars, en baisse de 74,2 millions, mais en hausse de 56,8 millions sur une base normalisée. La diminution des produits du secteur Détail a été contrebalancée en partie par l'augmentation du taux de la marge brute et par la hausse des autres produits, conjuguées aux progrès continus de la Société en matière de gestion des charges d'exploitation.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt du secteur Détail a augmenté de 90,2 millions de dollars, ou 78,9 millions de dollars sur une base normalisée, la hausse des charges financières nettes et la baisse des produits ayant été contrebalancées par l'augmentation de la marge brute et la diminution des charges d'exploitation.

	T3 2024	Cumul annuel
Ventes au détail	▼ 99,8 millions de dollars ou 2,2 % ▼ Croissance des ventes comparables de 1,5 % - Les ventes au détail se sont établies à 4 539,5 millions de dollars, soit une baisse de 2,2 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont diminué de 1,4 pour cent, ou 56,6 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent en raison du fait que la demande d'articles de consommation discrétionnaire, bien qu'en hausse, demeure faible. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail ont diminué de 2,0 pour cent sous l'effet de diminutions dans les catégories Au foyer, À l'atelier, Articles saisonniers et de jardinage et Au jeu, contrebalancées en partie par la croissance dans la catégorie Au volant.  Les ventes au détail ont augmenté de 2,0 pour cent en raison de la croissance dans les catégories des chaussures de sport, des articles de hockey et des sacs. Le calendrier et l'incidence des initiatives de marketing ont contribué à ces résultats positifs.  Les ventes au détail ont diminué de 2,0 pour cent en raison des baisses enregistrées dans les catégories des vêtements de travail, des chaussures tout-aller et des vêtements tout-aller pour femmes, partiellement contrebalancées par la croissance dans les catégories des vêtements tout-aller pour hommes et des vêtements et des chaussures pour enfants.	▼ 383,5 millions de dollars ou 2,9 % ▼ Croissance des ventes comparables de 2,8 % - Les ventes au détail se sont établies à 12 797,2 millions de dollars, soit une baisse de 2,9 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont diminué de 2,9 pour cent, ou 326,5 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent en raison du ralentissement de la demande des consommateurs et de la faiblesse persistante dans les catégories d'articles de consommation discrétionnaire et d'articles liés aux conditions météorologiques, puisque les températures plus froides, particulièrement dans les provinces de l'Ouest, ainsi que les conditions météorologiques pluvieuses au deuxième trimestre dans l'ensemble du pays ont eu une incidence sur les ventes. - Les ventes de commerce électronique¹ sur 12 mois se sont chiffrées à 1,1 milliard de dollars. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail ont diminué de 3,2 pour cent sous l'effet de diminutions dans les catégories Au foyer, Articles saisonniers et de jardinage, À l'atelier et Au jeu, contrebalancées en partie par la croissance dans la catégorie Au volant.  Les ventes au détail ont diminué de 2,0 pour cent, principalement en raison de baisses dans les catégories des articles pour le ski et la planche à neige, des vêtements tout-aller et des articles électroniques, contrebalancées en partie par la croissance dans les catégories des chaussures et des articles de sports d'équipe.  Les ventes au détail ont diminué de 1,5 pour cent en raison des baisses enregistrées dans les catégories des vêtements de travail et des vêtements tout-aller pour femmes, partiellement contrebalancées par la croissance dans la catégorie des chaussures tout-aller.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T3 2024	Cumul annuel
	▼ GAS⁺ ESSENCE⁺ Les ventes au détail ont diminué de 6,4 pour cent en raison de la baisse des volumes d'essence et des prix de l'essence par litre.	▼ GAS⁺ ESSENCE⁺ Les ventes au détail ont diminué de 3,1 pour cent en raison de la baisse des volumes d'essence et des ventes de produits autres que l'essence, tandis que les prix de l'essence par litre sont demeurés relativement stables.
Produits	▼ 69,5 millions de dollars ou 1,8 % ▼ 0,8 %, en excluant la Division pétrolière Les produits du secteur Détail se sont établis à 3 797,8 millions de dollars, en baisse de 69,5 millions en raison principalement de la baisse des produits de la Division pétrolière. En excluant la Division pétrolière, la diminution est attribuable au calendrier des livraisons de gros au sein d'Helly Hansen ainsi qu'à la diminution des livraisons au Groupe détail, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits de SportChek.	▼ 412,1 millions de dollars ou 3,7 % ▼ 3,8 %, en excluant la Division pétrolière Les produits du secteur Détail se sont établis à 10 689,2 millions de dollars, en baisse de 412,1 millions en raison de la diminution des livraisons au Groupe détail, de la baisse des produits de la Division pétrolière ainsi que du recul des livraisons dans les magasins franchisés et de la diminution des produits tirés des activités de commerce de gros dans d'autres enseignes.
Marge brute	▲ 7,8 millions de dollars ou 0,6 % ▲ 78 pb du taux de la marge brute ▲ 62 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière¹ - La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 1 214,8 millions de dollars, en hausse de 7,8 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute en dollars s'est établie à 1 159,4 millions de dollars, soit une hausse de 11,5 millions, ou 1,0 pour cent, attribuable à un taux de la marge brute favorable, contrebalancée en partie par la diminution des produits mentionnée précédemment. - Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 35,7 pour cent, soit une hausse de 62 points de base principalement attribuable aux résultats favorables enregistrés au sein d'Helly Hansen et à l'amélioration des marges sur les articles au sein du Groupe détail.	▼ 46,2 millions de dollars ou 1,3 % ▲ 79 pb du taux de la marge brute ▲ 91 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière - La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 3 461,7 millions de dollars, en baisse de 46,2 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute en dollars s'est établie à 3 303,9 millions de dollars, une baisse de 42,6 millions, ou 1,3 pour cent, attribuable à la diminution des produits mentionnée précédemment, contrebalancée en partie par un taux de la marge brute favorable. - Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 36,2 pour cent, soit une hausse de 91 points de base attribuable à la croissance au sein du Groupe détail découlant de l'amélioration des marges sur les articles et aux économies sur les coûts de transport, ainsi qu'aux résultats favorables enregistrés au sein d'Helly Hansen.
Autres charges (produits)	▲ 94,6 millions de dollars ou 57,3 % Les autres charges (produits) se sont chiffrés à (70,3) millions de dollars, ce qui représente une variation défavorable de 94,6 millions. Compte non tenu de la charge de 131,0 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution en 2023, les autres charges (produits) normalisés ont présenté une variation favorable de 36,4 millions en raison d'un profit de 18,4 millions réalisé à la vente d'un immeuble de commerce de détail et de recouvrements d'assurance de 13,1 millions au titre des coûts indirects engagés à la suite de l'incendie au centre de distribution.	▼ 62,8 millions de dollars ou 79,1 % Les autres charges (produits) se sont chiffrés à (142,3) millions de dollars, ce qui représente une variation favorable de 62,8 millions. Compte non tenu de la charge de 11,3 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution en 2023, les autres charges (produits) normalisés ont présenté une variation favorable de 51,5 millions en raison du profit réalisé à la vente d'un immeuble de commerce de détail, de recouvrements d'assurance au titre des coûts indirects engagés à la suite de l'incendie au centre de distribution et d'une charge non récurrente pour la résiliation d'un contrat lié à la chaîne d'approvisionnement comptabilisée à l'exercice précédent.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T3 2024	Cumul annuel
Frais de vente, généraux et administratifs	▼ 5,7 millions de dollars ou 0,7 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 812,5 millions de dollars, soit une baisse de 5,7 millions, ou 0,7 pour cent, qui s'explique principalement par la diminution des coûts de la chaîne d'approvisionnement découlant essentiellement de la baisse des volumes. Les coûts liés au personnel ont aussi diminué, facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges liées aux activités des magasins et au marketing.	▼ 92,1 millions de dollars ou 3,8 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 2 329,6 millions de dollars, soit une baisse de 92,1 millions, ou 3,8 pour cent, qui s'explique principalement par la diminution des coûts de la chaîne d'approvisionnement et des coûts liés aux TI, contrebalancée en partie par la hausse des frais de marketing. Les coûts de la chaîne d'approvisionnement ont diminué en raison de la baisse des volumes et de gains d'efficacité par rapport à l'exercice précédent, durant lequel la Société avait engagé des coûts indirects liés à l'incendie du centre de distribution. La diminution des charges liées aux TI est principalement attribuable à la baisse des coûts des projets et des frais de consultation. Les coûts liés au personnel ont aussi diminué.
Amortissements	▼ 7,6 millions de dollars ou 3,1 % La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 237,1 millions de dollars, soit une baisse de 7,6 millions attribuable à la diminution de la dotation à l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation liés à la chaîne d'approvisionnement et à la diminution de la dotation aux amortissements du matériel informatique et des logiciels.	▼ 11,1 millions de dollars ou 1,5 % La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 711,5 millions de dollars, soit une baisse de 11,1 millions attribuable à la diminution de la dotation à l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation liés à la chaîne d'approvisionnement et à la diminution de la dotation aux amortissements du matériel informatique et des logiciels.
Charges financières nettes	▲ 0,7 million de dollars ou 1,0 % Les charges financières nettes se sont établies à 70,7 millions de dollars, soit un niveau relativement stable par rapport à l'exercice précédent.	▲ 29,6 millions de dollars ou 15,0 % Les charges financières nettes ont augmenté en raison de la hausse des emprunts, principalement pour financer le rachat de la participation que détenait la Banque Scotia dans SFCT.
Sommaire des résultats	▼ 74,2 millions de dollars ou 31,1 % Le bénéfice avant impôt normalisé a augmenté de 56,8 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés. Le bénéfice avant impôt a diminué de 74,2 millions de dollars.	▲ 90,2 millions de dollars ou 36,8 % Le bénéfice avant impôt normalisé a augmenté de 78,9 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés. Le bénéfice avant impôt a augmenté de 90,2 millions de dollars.

4.2.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Détail

Les produits et le bénéfice (la perte) avant impôt trimestriels sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le tableau suivant présente la performance financière du secteur Détail de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 5.1.1 du rapport de gestion 2023 de la Société, la Société a introduit depuis le premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable qui a une incidence sur les produits et sur le bénéfice (la perte) avant impôt. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés. Les ventes au détail n'ont pas été touchées par ce changement.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
Ventes au détail	4 539,5	\$ 5 000,2	\$ 3 257,5	\$ 5 323,4	\$ 4 639,3	\$ 5 214,9	\$ 3 326,5	\$ 5 729,4	\$ 4 734,2
Produits	3 797,8	3 754,8	3 136,6	4 070,0	3 867,3	3 896,1	3 337,9	4 990,9	3 873,7
Bénéfice (perte) avant impôt	164,8	170,1	0,6	161,7	239,0	85,6	(79,3)	642,4	133,0

4.3 Performance du secteur Services Financiers

4.3.1 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Variation	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Produits	399,1 \$	393,1 \$	1,5 %	1 171,3 \$	1 127,4 \$	3,9 %
Marge brute en dollars	197,7 \$	210,9 \$	(6,3) %	566,5 \$	601,7 \$	(5,8) %
Taux de la marge brute ¹	49,5 %	53,7 %	(412) pb	48,4 %	53,4 %	(500) pb
Autres charges (produits)	0,7 \$	1,8 \$	(65,9) %	(2,3) \$	4,1 \$	n.s. ²
Frais de vente, généraux et administratifs	88,7	84,5	5,0 %	281,0	298,5	(5,8) %
Amortissements	2,0	2,2	(9,2) %	6,8	7,4	(8,3) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(4,0)	(3,3)	22,3 %	(13,5)	(8,1)	66,7 %
Bénéfice avant impôt	110,3 \$	125,7 \$	(12,2) %	294,5 \$	299,8 \$	(1,8) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Principales mesures normalisées – Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T3 2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2024 ²	Cumul annuel T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2023 ²	Variation ³
Produits	1 171,3 \$	— \$	1 171,3 \$	1 127,4 \$	— \$	1 127,4 \$	3,9 %
Marge brute en dollars	566,5	—	566,5	601,7	—	601,7	(5,9) %
Taux de la marge brute ⁴	48,4 %	— pb	48,4 %	53,4 %	— pb	53,4 %	(500) pb
Autres charges (produits)	(2,3) \$	— \$	(2,3) \$	4,1 \$	— \$	4,1 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs	281,0	—	281,0	298,5	(33,3)	265,2	6,0 %
Amortissements	6,8	—	6,8	7,4	—	7,4	(8,3) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(13,5)	—	(13,5)	(8,1)	—	(8,1)	66,7 %
Bénéfice avant impôt	294,5 \$	— \$	294,5 \$	299,8 \$	33,3 \$	333,1 \$	(11,6) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

Analyse du secteur Services Financiers

Le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 110,3 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 15,4 millions par rapport à l'exercice précédent en raison du fait que la hausse des radiations nettes et des charges d'exploitation n'a été que partiellement contrebalancée par la hausse des produits, l'engagement des titulaires de carte demeurant élevé. La performance au chapitre des cartes de crédit a été conforme aux prévisions, les radiations et le taux de radiation ayant augmenté par rapport à l'exercice précédent. La croissance du taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus a ralenti, enregistrant une augmentation de 10 points de base par rapport à l'exercice précédent, comparativement à une hausse de 35 points de base par rapport à l'exercice précédent au deuxième trimestre de 2024, de sorte que la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est demeurée stable par rapport au trimestre précédent.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 294,5 millions de dollars, soit une baisse de 5,3 millions par rapport à l'exercice précédent et une baisse de 38,6 millions sur une base normalisée.

	T3 2024	Cumul annuel
Produits	▲ 6,0 millions de dollars ou 1,5 % Pour le trimestre, les produits se sont établis à 399,1 millions de dollars, soit une hausse de 6,0 millions, ou 1,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts.	▲ 43,9 millions de dollars ou 3,9 % Les produits se sont établis à 1 171,3 millions de dollars, soit une hausse de 43,9 millions, ou 3,9 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts.
Marge brute en dollars	▼ 13,2 millions de dollars ou 6,3 % La marge brute en dollars s'est établie à 197,7 millions de dollars, une diminution de 13,2 millions, ou 6,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, conformément aux prévisions, contrebalancée en partie par la croissance des produits.	▼ 35,2 millions de dollars ou 5,8 % La marge brute en dollars s'est établie à 566,5 millions de dollars, en baisse de 35,2 millions, ou 5,8 pour cent. La diminution s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, contrebalancée en partie par la croissance des produits.
Frais de vente, généraux et administratifs	▲ 4,2 millions de dollars ou 5,0 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 88,7 millions de dollars, soit une hausse de 4,2 millions, ou 5,0 pour cent, principalement attribuable à l'augmentation des coûts de traitement et d'autres coûts liés aux volumes.	▼ 17,5 millions de dollars ou 5,8 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 281,0 millions de dollars, soit une baisse de 17,5 millions, ou 5,8 pour cent. En excluant l'incidence de la charge relative à la TPS/TVH de 33,3 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent, les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ont augmenté de 15,8 millions en raison principalement de la hausse des coûts de traitement et d'autres coûts liés aux volumes.
Sommaire des résultats	▼ 15,4 millions de dollars ou 12,2 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 110,3 millions de dollars, soit une baisse de 15,4 millions, ou 12,2 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.	▼ 5,3 millions de dollars ou 1,8 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 294,5 millions de dollars, soit une baisse de 5,3 millions, ou 1,8 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment. Le bénéfice avant impôt normalisé s'est établi à 38,6 millions de dollars, en baisse de 11,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

4.3.2 Mesures clés de performance du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2024	T3 2023	Variation	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit ¹	3,8 %	(2,1) %		0,9 %	0,4 %	
Créances moyennes brutes	7 429 \$	7 212 \$	3,0 %	7 343 \$	7 090 \$	3,6 %
Produits (en pourcentage des créances moyennes brutes) ^{1, 2}	21,2 %	21,0 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde (en milliers)	2 331	2 338	(0,3) %	2 313	2 312	— %
Solde moyen des comptes ¹ (au dollar près)	3 187 \$	3 084 \$	3,4 %	3 175 \$	3 067 \$	3,5 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{1, 2}	6,9 %	5,9 %		s.o.	s.o.	
Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance (en souffrance depuis deux mois ou plus) ³	3,4 %	3,3 %		s.o.	s.o.	
Taux de la correction de valeur	12,3 %	12,6 %		s.o.	s.o.	
Rendement des créances ^{1, 2}	5,2 %	5,5 %		s.o.	s.o.	

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Les données sont calculées sur 12 mois.

3. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Carte de pointage du secteur Services Financiers

Pour évaluer la performance globale du secteur Services Financiers, la carte de pointage suivante démontre le progrès du secteur Services Financiers quant à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

T3 2024 par rapport au T3 2023

Croissance	▲ 3,0 % des créances moyennes brutes ▲ 3,8 % des ventes liées aux cartes de crédit ▼ 0,3 % du nombre moyen de comptes ayant un solde ▲ 3,4 % du solde moyen des comptes - Les créances moyennes brutes ont augmenté de 3,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'engagement toujours élevé des titulaires de carte. Le solde moyen des comptes a augmenté de 3,4 pour cent et le nombre moyen de comptes actifs pour le trimestre est demeuré relativement stable par rapport à l'exercice précédent. - Les ventes liées aux cartes de crédit ont augmenté de 3,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des dépenses chez des marchands externes, contrebalancée en partie par la baisse des ventes de la Division pétrolière.
Performance	▼ 30 pb du rendement des créances ▲ 13 pb des produits en pourcentage des créances moyennes brutes - Le rendement des créances a diminué de 30 points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du bénéfice sur 12 mois et de la croissance des créances moyennes brutes. - Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes ont augmenté de 13 points de base par rapport à l'exercice précédent du fait que la croissance des produits a été supérieure à la croissance des créances moyennes brutes.
Mesures d'exploitation	▲ 10 pb des créances en souffrance depuis deux mois ou plus ▲ 104 pb du taux de radiation nette liée aux cartes de crédit ▼ 12,3 % du taux de la correction de valeur, une baisse de 39 pb - Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus a augmenté de 10 points de base par rapport à l'exercice précédent, ce qui est conforme aux attentes. - La hausse du taux de radiation nette par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation du montant des radiations nettes en dollars par rapport à la croissance des créances. - Le taux de la correction de valeur a diminué de 39 points de base pour s'établir à 12,3 pour cent, ce qui demeure à l'intérieur de la fourchette de 11,5 pour cent à 13,5 pour cent annoncée précédemment.

4.3.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Services Financiers

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le tableau suivant présente la performance financière consolidée du secteur par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
Produits	399,1 \$	383,2 \$	389,0 \$	379,9 \$	393,1 \$	364,5 \$	369,8 \$	357,2 \$	360,4 \$
Bénéfice avant impôt	110,3	88,5	95,7	85,2	125,7	55,4	118,7	86,8	139,6

4.4 Performance du secteur CT REIT

4.4.1 Résultats financiers du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Variation	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Produits tirés des immeubles ¹	144,6 \$	137,5 \$	5,2 %	433,3 \$	412,8 \$	5,0 %
Charges liées aux immeubles ¹	32,0	28,1	14,2 %	94,8	86,7	9,4 %
Frais généraux et administratifs	5,1	3,1	66,3 %	13,3	11,1	19,4 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	30,7	28,3	8,3 %	90,6	84,5	7,2 %
Ajustement au titre de la perte (du profit) à la juste valeur ²	(17,7)	66,7	n.s. ³	(64,3)	39,3	n.s. ³
Bénéfice avant impôt	94,5 \$	11,3 \$	n.s. ³	298,9 \$	191,2 \$	56,3 %
Ajustement découlant du passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement à la méthode du coût amorti						
Ajustement au titre du profit (de la perte) à la juste valeur	17,7	(66,7)	n.s. ³	64,3	(39,3)	n.s. ³
(Profit) réalisé à la vente d'immeubles	—	—	—	(12,8)	—	n.s. ³
Amortissement	20,2	19,6	3,1 %	60,2	58,0	3,8 %
Bénéfice avant impôt, selon les méthodes comptables de la Société	56,6 \$	58,4 \$	(3,1) %	187,2 \$	172,5 \$	8,5 %

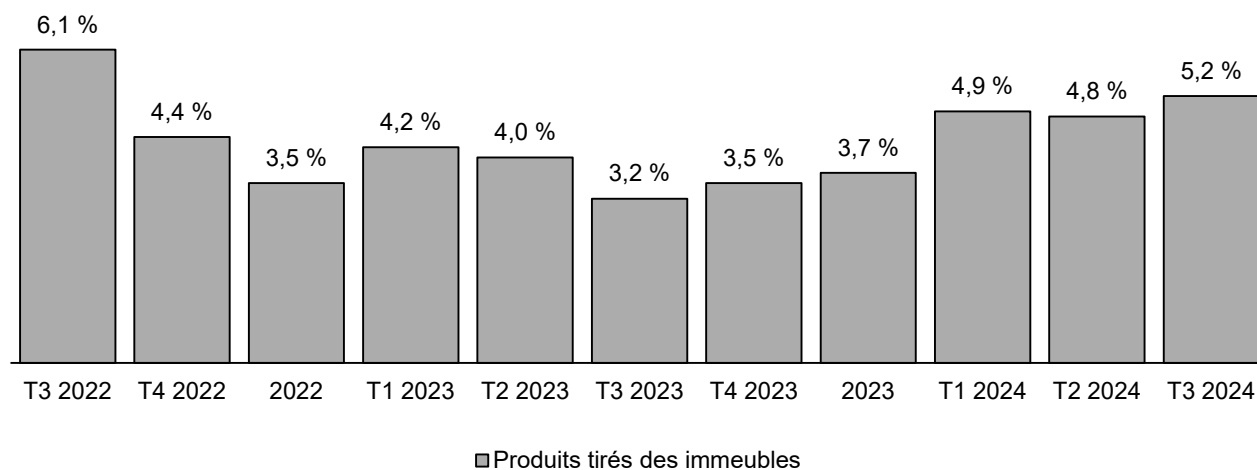
1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. La juste valeur est éliminée à la consolidation. La Société a comptabilisé au deuxième trimestre de 2024 un profit de 12,8 millions de dollars à la vente d'un immeuble de CT REIT à Chilliwack, en Colombie-Britannique. Ce montant est reclassé dans le poste Autres charges (produits) au moment de la consolidation.

3. Non significatif.

Le graphique suivant présente la performance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre de CT REIT par trimestre pour les deux derniers exercices.

Croissance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur CT REIT

Les produits du secteur CT REIT ont diminué de 1,8 million de dollars en raison de la hausse des charges liées aux immeubles et des charges financières nettes, contrebalancée en partie par l'augmentation des produits tirés des immeubles au cours du trimestre.

	T3 2024	Cumul annuel
Produits tirés des immeubles	▲ 7,1 millions de dollars ou 5,2 % Les produits tirés des immeubles se sont établis à 144,6 millions de dollars, soit une augmentation de 7,1 millions, ou 5,2 pour cent, principalement attribuable au recouvrement au titre des charges d'exploitation liées aux immeubles, aux hausses contractuelles de loyer, aux projets d'aménagement achevés en 2023 et aux projets d'intensification achevés en 2023 et en 2024.	▲ 20,5 millions de dollars ou 5,0 % Les produits tirés des immeubles se sont établis à 433,3 millions de dollars, une augmentation de 20,5 millions, ou 5,0 pour cent, principalement attribuable aux recouvrements au titre des charges d'exploitation liées aux immeubles et des dépenses d'investissement, aux projets d'aménagement achevés en 2023, aux hausses contractuelles de loyer, aux projets d'intensification achevés en 2023 et en 2024, ainsi qu'aux produits tirés des frais de résiliation de contrat de location.
Charges liées aux immeubles	▲ 3,9 millions de dollars ou 14,2 % Les charges liées aux immeubles se sont établies à 32,0 millions de dollars, soit une augmentation de 3,9 millions, ou 14,2 pour cent, attribuable à la hausse des charges d'exploitation et de l'impôt foncier.	▲ 8,1 millions de dollars ou 9,4 % Les charges liées aux immeubles se sont établies à 94,8 millions de dollars, soit une augmentation de 8,1 millions, ou 9,4 pour cent, attribuable à la hausse des charges d'exploitation et de l'impôt foncier.
Frais généraux et administratifs	▲ 2,0 millions de dollars ou 66,3 % Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 5,1 millions de dollars, soit une augmentation de 2,0 millions principalement attribuable à la hausse de l'évaluation à la valeur de marché au titre de la charge de rémunération variable.	▲ 2,2 millions de dollars ou 19,4 % Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 13,3 millions de dollars, soit une augmentation de 2,2 millions principalement attribuable à la hausse de l'évaluation à la valeur de marché au titre de la charge de rémunération variable et à la hausse de la rémunération du personnel.
Amortissement	▲ 0,6 million de dollars ou 3,1 % La dotation à l'amortissement s'est chiffrée à 20,2 millions de dollars, en hausse de 0,6 million, ou 3,1 pour cent, en raison des projets d'intensification et d'aménagement achevés et des immeubles acquis en 2023 et en 2024.	▲ 2,2 millions de dollars ou 3,8 % La dotation à l'amortissement s'est chiffrée à 60,2 millions de dollars, en hausse de 2,2 millions, ou 3,8 pour cent, en raison des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2023 et en 2024.
Charges financières nettes	▲ 2,4 millions de dollars ou 8,3 % Les charges financières nettes se sont chiffrées à 30,7 millions de dollars, soit une hausse de 2,4 millions, ou 8,3 pour cent, attribuable à l'émission des débentures de premier rang non garanties de série I au quatrième trimestre de 2023 et à la diminution des intérêts inscrits à l'actif au titre des immeubles de placement, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des charges d'intérêts sur les facilités de crédit en raison de la baisse du solde impayé.	▲ 6,1 millions de dollars ou 7,2 % Les charges financières nettes se sont chiffrées à 90,6 millions de dollars, soit une hausse de 6,1 millions, ou 7,2 pour cent, attribuable à l'émission des débentures de premier rang non garanties de série I au quatrième trimestre de 2023 et à la diminution des intérêts inscrits à l'actif au titre des immeubles de placement, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des charges d'intérêts sur les facilités de crédit en raison de la baisse du solde impayé et par la hausse des produits d'intérêts gagnés sur les liquidités durant le trimestre.
Sommaire des résultats	▼ 1,8 million de dollars ou 3,1 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 56,6 millions de dollars, soit une baisse de 1,8 million, ou 3,1 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.	▲ 14,7 millions de dollars ou 8,5 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 187,2 millions de dollars, soit une hausse de 14,7 millions, ou 8,5 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.

4.4.2 Mesures clés de performance du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Variation	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Bénéfice d'exploitation net ¹	113,6 \$	109,9 \$	3,4 %	342,1 \$	327,4 \$	4,5 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	78,1	77,1	1,3 %	235,7	230,2	2,4 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	72,6	71,0	2,2 %	219,4	211,9	3,5 %

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Bénéfice d'exploitation net

Pour le trimestre, le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 3,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des hausses de loyer relatives aux contrats de location des enseignes de la Société et des projets d'aménagement d'immeubles productifs achevés en 2023 et en 2024.

Flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO »)

Pour le trimestre, les FTO ont augmenté de 1,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2023 et en 2024, ainsi que des hausses de loyer, partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'intérêts.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés (« FTOA »)

Pour le trimestre, les FTOA ont augmenté de 2,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2023 et en 2024, ainsi que des hausses de loyer, partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'intérêts.

5. Analyse du bilan, liquidités et sources de financement

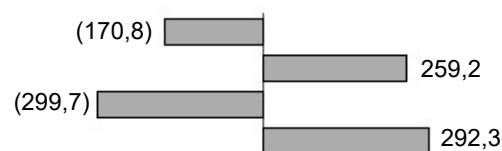
5.1 Principaux faits saillants du bilan

Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 28 septembre 2024 et la variation d'un exercice à l'autre par rapport au 30 septembre 2023 sont présentés ci-dessous :

Total des variations des actifs	▲	98,8 \$
--	----------	----------------

Actifs	28 septembre 2024
Créances clients et autres débiteurs	1 353,5
Créances sur prêts (tranche courante)	6 681,7
Stocks de marchandises	3 060,3
Immobilisations corporelles	5 374,9

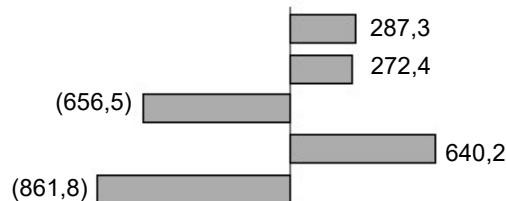
**Variation des actifs
d'un exercice à l'autre**



Total des variations des passifs	▼	37,7 \$
---	----------	----------------

Passifs	28 septembre 2024
Dépôts (tranche courante et à long terme)	3 536,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	3 262,8
Emprunts à court terme	595,3
Dette à long terme (tranche courante et à long terme)	4 955,5
Autres passifs à long terme	200,8

**Variation des passifs
d'un exercice à l'autre**



Actifs		
Créances clients et autres débiteurs	▼ 170,8 millions de dollars	La diminution s'explique principalement par le calendrier et le volume des paiements reçus, conjugués à une variation défavorable de la juste valeur des dérivés.
Créances sur prêts (tranche courante)	▲ 259,2 millions de dollars	La hausse est principalement attribuable à l'augmentation du solde moyen des comptes, partiellement contrebalancée par la hausse de la correction de valeur.
Stocks de marchandises	▼ 299,7 millions de dollars	Les stocks ont diminué de 8,9 pour cent par rapport à l'exercice précédent. La gestion active des stocks dans l'ensemble des enseignes a contribué à cette diminution.
Immobilisations corporelles	▲ 292,3 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable aux investissements dans les magasins de la Société.

Passifs		
Dépôts (tranche courante et à long terme)	▲ 287,3 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des dépôts dans des CPG afin de financer l'augmentation des créances sur cartes de crédit, partiellement contrebalancée par la baisse des dépôts à vue au sein du secteur Services Financiers.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	▲ 272,4 millions de dollars	L'augmentation est attribuable au calendrier et au volume des paiements, et reflète notamment l'augmentation des soldes impayés à la BCT découlant du fait que le dernier jour du trimestre était férié, de sorte que les paiements ont été traités au cours des jours suivants, ce qui ramène les soldes à un niveau plus habituel.
Emprunts à court terme	▼ 656,5 millions de dollars	La diminution s'explique principalement par l'utilisation de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour effectuer des remboursements sur les facilités de crédit. Cette baisse a été enregistrée malgré un prélèvement additionnel de 500,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 afin de financer en partie le rachat par la Société de la participation de 20 pour cent que détenait la Banque Scotia dans SFCT. En outre, la BCT et CT REIT ont réduit leurs emprunts à court terme à hauteur de 450,0 millions de dollars sur une base combinée.
Dettes à long terme (tranche courante et à long terme)	▲ 640,2 millions de dollars	L'augmentation est attribuable à l'emprunt à terme de 400,0 millions de dollars contracté afin de financer en partie le rachat au quatrième trimestre de 2023 de la participation de 20 pour cent que détenait la Banque Scotia dans SFCT. En outre, CT REIT a émis une débenture d'un montant de 250,0 millions de dollars en remplacement de ses emprunts à court terme.
Autres passifs à long terme	▼ 861,8 millions de dollars	La diminution est principalement attribuable à l'extinction de l'instrument financier rachetable à la suite du rachat par la Société de la participation de 20 pour cent que détenait la Banque Scotia dans SFCT au quatrième trimestre de 2023.

Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 28 septembre 2024 et la variation par rapport au 30 décembre 2023 sont présentés ci-dessous :

Total des variations des actifs		833,3 \$
--	---	-----------------

Actifs	28 septembre 2024	Variation des actifs
Créances clients et autres débiteurs	1 353,5	 202,2
Stocks de marchandises	3 060,3	 366,6
Immobilisations corporelles	5 374,9	 155,4

Total des variations des passifs		640,7 \$
---	---	-----------------

Passifs	28 septembre 2024	Variation des passifs
Dépôts (tranche courante et à long terme)	3 536,8	 172,5
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	3 262,8	 573,4
Emprunts à court terme	595,3	(370,4) 

Actifs		
Créances clients et autres débiteurs	▲ 202,2 millions de dollars	L'augmentation s'explique principalement par le calendrier et le volume des paiements reçus.
Stocks de marchandises	▲ 366,6 millions de dollars	L'augmentation s'explique principalement par la préparation en vue du quatrième trimestre, qui est la période la plus active au chapitre des ventes.
Immobilisations corporelles	▲ 155,4 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable aux investissements dans les magasins de la Société.

Passifs		
Dépôts (tranche courante et à long terme)	▲ 172,5 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des dépôts dans des CPG afin de financer l'augmentation des créances sur cartes de crédit, partiellement contrebalancée par la baisse des dépôts à vue au sein du secteur Services Financiers.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	▲ 573,4 millions de dollars	L'augmentation est attribuable au calendrier et au volume des paiements, et reflète la hausse des soldes impayés en raison de la nature saisonnière des achats de stocks ainsi que la hausse des soldes impayés à la BCT découlant du fait que le dernier jour du trimestre était férié, de sorte que les paiements ont été traités au cours des jours suivants, ce qui ramène les soldes à un niveau plus habituel.
Emprunts à court terme	▼ 370,4 millions de dollars	La diminution s'explique par un besoin moindre d'emprunts à court terme au sein du secteur Services Financiers et par l'utilisation de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour effectuer des remboursements sur les facilités de crédit au sein du secteur Détail.

5.2 Sommaire des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente certains postes des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie de la Société pour les trimestres clos le 28 septembre 2024 et le 30 septembre 2023.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	232,5 \$	(28,5) \$	261,0 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(166,8)	(161,7)	(5,1)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(166,9)	216,3	(383,2)
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	(101,2) \$	26,1 \$	(127,3) \$

(en millions de dollars canadiens)	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	1 188,5 \$	483,8 \$	704,7 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(435,8)	(394,8)	(41,0)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(709,9)	43,6	(753,5)
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	42,8 \$	132,6 \$	(89,8) \$

	T3 2024	Cumul annuel
Activités d'exploitation	▲ Variation de 261,0 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux variations du fonds de roulement et à la hausse du bénéfice net.	▲ Variation de 704,7 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux variations du fonds de roulement et à la hausse du bénéfice net.
Activités d'investissement	▼ Variation de 5,1 millions de dollars Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont demeurés relativement stables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.	▼ Variation de 41,0 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement découle principalement de la hausse des entrées d'immobilisations corporelles.
Activités de financement	▼ Variation de 383,2 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est principalement attribuable à la hausse du remboursement net de titres d'emprunt à court terme.	▼ Variation de 753,5 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est principalement attribuable au remboursement net de titres d'emprunt à court terme, contrebalancé par la diminution des rachats d'actions.

5.3 Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintenir des réserves de liquidités saines et la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les principaux risques décrits à la section 10 du présent rapport de gestion, incluant les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

5.3.1 Contexte réglementaire de la Banque Canadian Tire

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») du Canada. Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems (« Bâle III »), qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013. Bâle III est un accord de réglementation international qui a été introduit pour améliorer la réputation, la supervision et les pratiques de gestion des risques au sein du secteur bancaire. La Banque a mis en place plusieurs politiques, procédures et contrôles en matière de gestion du capital, notamment le processus interne annuel d'évaluation de la suffisance du capital. Ces mesures aident la Banque à atteindre ses objectifs.

Ces objectifs comprennent le maintien d'un capital suffisant pour :

- respecter toutes les exigences réglementaires applicables;
- maintenir et renforcer la confiance dans la sécurité et la solidité de la Banque;
- permettre la croissance des actifs et des passifs;
- compenser les pertes d'exploitation et les pertes de placement éventuelles.

Au troisième trimestre de 2024, la Banque se conformait à toutes les lignes directrices concernant les fonds propres réglementaires du BSIF ainsi qu'aux cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital.

5.4 Activités d'investissement

5.4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les périodes closes le 28 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Facteurs de modernisation et d'efficacité	24,5 \$	23,2 \$	56,8 \$	57,8 \$
Expérience client omnicanal	68,1	97,7	243,1	261,2
Infrastructure d'exécution et automatisation	34,5	34,2	75,7	74,1
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation¹	127,1 \$	155,1 \$	375,6 \$	393,1 \$
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	68,0	21,3	82,0	42,7
Total des dépenses d'investissement²	195,1 \$	176,4 \$	457,6 \$	435,8 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

2. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

	T3 2024	Cumul annuel
Total des dépenses d'investissement	▲ 18,7 millions de dollars	▲ 21,8 millions de dollars
	Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, les dépenses d'investissement liées à l'exploitation et le total des dépenses d'investissement de la Société se sont établis à 375,6 millions de dollars et à 457,6 millions, respectivement, une baisse de 17,5 millions et une hausse de 21,8 millions, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du total des dépenses d'investissement découle des projets d'acquisition de CT REIT, partiellement contrebalancés par la baisse des dépenses liées à la plateforme numérique de la Société, qui est devenue entièrement opérationnelle au cours de l'exercice précédent.	

Engagements en capital

La Société avait des engagements d'environ 134,4 millions de dollars au 28 septembre 2024 (30 septembre 2023 – 154,7 millions) liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les informations qui suivent sont de nature prospective et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

La Société s'attend à ce que ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice complet de 2024 se situent à l'intérieur de la fourchette de 475 millions à 525 millions de dollars annoncée précédemment.

La Société prévoit financer sa stratégie *Mieux connecté*, soutenir ses activités et poursuivre la gestion prudente du capital, et elle s'attend à ce que ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice complet de 2025 se situent entre 525 millions et 575 millions de dollars.

5.5 Liquidités et financement

La direction veille à s'assurer que la Société a des liquidités suffisantes, tant par le maintien d'un bilan solide que par la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples. Les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT disposent de plusieurs sources de liquidités de rechange afin de remplir leurs obligations financières à leur échéance et de mener à bien leurs plans opérationnels et stratégiques.

Au 28 septembre 2024

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	354,0 \$	117,8 \$	231,1 \$	5,1 \$
Placements à court terme	161,8	—	161,8	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme, montant total net¹	515,8 \$	117,8 \$	392,9 \$	5,1 \$
Marges de crédit bancaire engagées	4 397,5	2 997,5	1 100,0	300,0
Moins : emprunts impayés ²	24,0	—	18,0	6,0
Moins : papier commercial libellé en dollars américains en cours	392,9	392,9	—	—
Moins : lettres de crédit en cours	2,7	—	—	2,7
Marges de crédit bancaire engagées disponibles	3 977,9 \$	2 604,6 \$	1 082,0 \$	291,3 \$
Liquidités¹	4 493,7 \$	2 722,4 \$	1 474,9 \$	296,4 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

2. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

La Société a terminé le trimestre avec de la trésorerie et des placements à court terme de 515,8 millions de dollars, déduction faite de la dette bancaire, ainsi que des liquidités totalisant 4,5 milliards, soit 2,7 milliards, 1,5 milliard et 296,4 millions pour les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT, respectivement.

À la fin du trimestre, la Société avait des emprunts à court terme de 595,3 millions de dollars, y compris du papier commercial libellé en dollars américains pour un montant de 392,9 millions dans le secteur Détail, du papier commercial adossé à des créances de GCCT pour un montant de 178,4 millions dans le secteur Services Financiers et d'autres emprunts impayés de 18,0 millions et de 6,0 millions dans les secteurs Services Financiers et CT REIT, respectivement, comme il est indiqué ci-après.

Au troisième trimestre de 2024, la Société, CT REIT, la BCT et Helly Hansen respectaient toutes les clauses restrictives financières des conventions relatives aux marges de crédit bancaire engagées énumérées dans le tableau ci-après intitulé Sources de financement.

Sources de financement	
Marges de crédit bancaire engagées et facilité d'achat de billets titrisés	• Consentie par un consortium de huit institutions financières canadiennes et de deux institutions financières étrangères, une marge de crédit bancaire non garantie de 1 975 millions de dollars est mise à la disposition du secteur Détail à des fins générales et viendra à échéance en mai 2029. Au 28 septembre 2024, le secteur Détail n'avait prélevé aucun montant sur cette marge de crédit bancaire. Consentie par un consortium de cinq institutions financières canadiennes, une marge de crédit bancaire non garantie de 1,0 milliard de dollars est mise à la disposition du secteur Détail à des fins générales et viendra à échéance en mai 2025. Au 28 septembre 2024, aucun montant n'avait été prélevé sur cette marge de crédit bancaire. • Helly Hansen a une facilité de découvert garantie de 175 millions de couronnes norvégiennes (« NOK ») (équivalant à 22,5 millions de dollars canadiens) qui a été fournie par une banque norvégienne et qui viendra à échéance en janvier 2025. Au 28 septembre 2024, Helly Hansen n'avait prélevé aucun montant sur sa facilité. • Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes, une marge de crédit bancaire non garantie de 300 millions de dollars est mise à la disposition de CT REIT à des fins générales et viendra à échéance en mai 2029. Au 28 septembre 2024, CT REIT avait des emprunts impayés de 6 millions de dollars en vertu de sa marge de crédit bancaire. • La Banque Scotia a consenti à la BCT une marge de crédit bancaire non garantie de 400 millions de dollars et une facilité d'achat de billets titrisés de 700 millions pour l'achat de billets de premier rang et subordonnés adossés à des créances sur cartes de crédit émis par GCCT, qui arrivent toutes deux à échéance en avril 2025. Au 28 septembre 2024, la BCT avait des emprunts impayés de 18 millions de dollars en vertu de sa marge de crédit bancaire et un montant nominal à payer en vertu de sa facilité d'achat de billets.
Programmes de papier commercial	• La Société a un programme de papier commercial lui permettant d'émettre des billets à ordre à court terme non garantis pour un montant en capital total maximal de 1,0 milliard de dollars américains aux États-Unis. Les échéances des billets à ordre varient de un jour à 270 jours à compter de la date d'émission. Les billets sont émis à escompte et ont égalité de rang de paiement avec toutes les obligations non subordonnées et non garanties existantes et futures envers les créanciers de la Société. Au 28 septembre 2024, la Société avait du papier commercial libellé en dollars américains équivalant à 392,9 millions de dollars canadiens. • Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains de la Société, celle-ci conclut des dérivés de change afin de couvrir le risque de change associé aux composantes capital et intérêt des emprunts en vertu du programme. La Société ne désigne pas ces dérivés au titre des emprunts comme des couvertures aux fins comptables. • GCCT a un programme de papier commercial lui permettant d'émettre des billets à ordre adossés à des créances sur cartes de crédit à court terme pour un montant en capital total maximal de 300 millions de dollars. Au 28 septembre 2024, GCCT avait du papier commercial adossé à des créances en cours pour un montant de 178,4 millions de dollars.
Billets à moyen terme, emprunt à terme et débentures de premier rang non garanties	• Au 28 septembre 2024, la Société avait des billets à moyen terme en cours pour un montant en capital total de 1 150,0 millions de dollars et un emprunt à terme de 400,0 millions auprès de Desjardins Marché des capitaux. • Au 28 septembre 2024, CT REIT avait des débentures de premier rang non garanties en cours d'un montant en capital total de 1 425,0 millions de dollars.
Billets à terme de premier rang et subordonnés adossés à des créances	• Au 28 septembre 2024, GCCT avait des billets à terme adossés à des créances sur cartes de crédit en cours d'un montant en capital total de 1 980,0 millions de dollars, constitués de billets à terme de premier rang d'un montant en capital de 1 851,3 millions et de billets à terme subordonnés d'un montant en capital de 128,7 millions.
Dépôts de CPG auprès de courtiers	• Les fonds continuent d'être facilement accessibles à la BCT par l'entremise des réseaux de courtiers. Au 28 septembre 2024, les dépôts de CPG de la BCT auprès de courtiers s'élevaient à 2 930,3 millions de dollars.
Dépôts de détail	• Les dépôts de détail se composent des dépôts dans les comptes d'épargne à intérêt élevé et dans les CPG de détail de la BCT, qui sont offerts dans le cadre des comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI ») ou non. Au 28 septembre 2024, les dépôts de détail de la BCT s'élevaient à 606,4 millions de dollars.

Sources de financement	
Immobilier	• La Société peut effectuer des transactions immobilières stratégiques touchant des immeubles n'appartenant pas à CT REIT. Elle détient également un placement dans CT REIT sous forme de parts de CT REIT négociées en bourse. Au 28 septembre 2024, la Société détenait une participation effective de 68,4 pour cent dans CT REIT. • Des sources de financement supplémentaires sont disponibles pour CT REIT, au besoin, notamment la capacité d'accéder aux marchés des titres d'emprunt et de capitaux propres, sous réserve des modalités de la déclaration de fiducie de CT REIT et de toutes les exigences réglementaires applicables. • Au 28 septembre 2024, CT REIT avait des emprunts hypothécaires en cours d'un montant en capital total de 8,7 millions de dollars. Ces emprunts hypothécaires sont garantis par certains immeubles de placement.

5.5.1 Obligations contractuelles, garanties et engagements

Se reporter à la section 6.5.1 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société pour une description des obligations contractuelles au 30 décembre 2023. Les obligations contractuelles en cours n'ont connu aucun changement important par rapport à celles relevées à la fin de l'exercice, à part celles dont il est question dans le présent document. La Société est d'avis qu'elle avait la capacité de s'acquitter de ses obligations contractuelles au 28 septembre 2024.

Pour une analyse des garanties et des engagements importants de la Société, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés de 2023 de la Société. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux garanties et engagements susmentionnés est présentée à la note 5 des états financiers consolidés de 2023 de la Société. Les garanties et engagements n'ont connu aucun changement important par rapport à ceux relevés à la fin de l'exercice, à part ceux dont il est question dans le présent document.

6. Capitaux propres

Les informations qui suivent sont de nature prospective et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

6.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2024	30 septembre 2023	30 décembre 2023
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (30 septembre 2023 – 3 423 366; 30 décembre 2023 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
52 197 823 actions de catégorie A sans droit de vote (30 septembre 2023 – 52 197 823; 30 décembre 2023 – 52 197 823)	619,7	591,7	598,5
	619,9 \$	591,9 \$	598,7 \$

Chaque année, la Société dépose un avis d'intention en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« avis d'intention ») à la Bourse de Toronto (la « TSX »), qui lui permet de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote au moyen de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens, s'ils sont admissibles, au cours du marché des actions au moment du rachat ou de toute autre façon permise en vertu des règles de la TSX et des lois en valeurs mobilières applicables. Les actions de catégorie A sans droit de vote rachetées par la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités retrouvent le statut d'actions autorisées et non émises. Les détenteurs de titres peuvent obtenir un exemplaire de l'avis sans frais en communiquant avec le secrétaire général de la Société.

Le 16 février 2023, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société visant le rachat d'un nombre maximal de 5,1 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2023 et le 1^{er} mars 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023-2024 »). Le 15 février 2024, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société visant le rachat d'un nombre maximal de 4,9 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2024 et le 1^{er} mars 2025 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024-2025 »). En outre, le 15 février 2024, la TSX a accepté le nouveau programme de rachat d'actions automatique qui expirera le 1^{er} mars 2025 (le « PRAA de 2024-2025 ») permettant à un courtier désigné de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024-2025 pendant les périodes d'interdiction d'opération de la Société, selon des paramètres prédéfinis.

Le 9 novembre 2023, dans le cadre de son plan de gestion du capital, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant maximal de 200 millions de dollars en 2024, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en 2024. Aucun rachat n'a été effectué à ce titre jusqu'à maintenant.

Le 6 novembre 2024, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant maximal de 200 millions de dollars en 2025, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution.

Les rachats d'actions seront effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités existante de la Société, qui expire le 1^{er} mars 2025 et sera ensuite renouvelée, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation.

6.2 Dividendes

Le ratio de distribution à long terme¹ cible de la Société est d'environ 30 pour cent à 40 pour cent du bénéfice net normalisé de l'exercice précédent, après avoir tenu compte de la situation de trésorerie et des besoins futurs en liquidités, des conditions des marchés boursiers et des occasions d'investissement à la fin de la période. Le ratio de distribution peut fluctuer pour un exercice donné.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

La Société a augmenté son dividende annuel pour une 15^e année consécutive, le portant à 7,10 \$ par action, ce qui représente une hausse d'environ 1,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Le 6 novembre 2024, le conseil d'administration de la Société a déclaré des dividendes au taux de 1,775 \$ par action, payables le 1^{er} mars 2025 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 janvier 2025. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

6.3 Dérivés sur actions

La Société conclut des dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations liées aux options sur actions, aux unités d'actions au rendement, aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions différées. La Société utilise actuellement des contrats à livrer sur actions à taux variable.

Au cours du troisième trimestre de 2024, 185 000 unités de contrats à terme de gré à gré sur actions qui couvraient des options sur actions, des unités d'actions au rendement, des unités d'actions restreintes et des unités d'actions différées ont été réglées et ont donné lieu à l'encaissement d'un montant en trésorerie d'environ 0,3 million de dollars reçu de la part des contreparties. Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a conclu de nouveaux contrats à terme de gré à gré sur actions composés de 275 000 unités à un taux de couverture de 157,30 \$.

7. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement à l'état des vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées dans la section 8 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates. Si le passif d'impôt définitif différerait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour la période de 13 semaines close le 28 septembre 2024, l'impôt sur le résultat s'est établi à 78,6 millions de dollars (2023 – 97,1 millions). Pour la période de 13 semaines close le 28 septembre 2024, le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 26,3 pour cent (2023 – 140,1 pour cent), principalement en raison de la variation non déductible de la juste valeur de l'instrument financier rachetable en 2023, partiellement contrebalancée par une hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible. Lorsqu'il est ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation¹, le taux d'imposition effectif de la période de 13 semaines est de 23,5 pour cent pour 2023.

Pour la période de 39 semaines close le 28 septembre 2024, l'impôt sur le résultat s'est établi à 176,7 millions de dollars (2023 – 167,9 millions). Pour la période de 39 semaines close le 28 septembre 2024, le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 24,6 pour cent (2023 – 54,2 pour cent), principalement en raison de la variation non déductible de la juste valeur de l'instrument financier rachetable en 2023. Lorsqu'il est ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation¹, le taux d'imposition effectif de la période de 39 semaines est de 26,3 pour cent pour 2023.

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

8. Méthodes et estimations comptables

8.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés intermédiaires résumés en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les estimations et les méthodes comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2023 de la Société n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune de ces estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'annexe 51-102A1, Rapport de gestion, publiée par les Autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières, à l'exception de la correction de valeur pour perte de valeur des créances du secteur Services Financiers.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2023 de la Société décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pourrait être importante de l'avis de la Société.

8.2 Changements de méthodes comptables

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Obligation locative découlant d'une cession-bail

En septembre 2022, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié des modifications à IFRS 16 *Contrats de location* (« IFRS 16 »), s'appliquant aux vendeurs-preneurs dans le cadre de transactions de cession-bail. Les modifications ajoutent une disposition faisant en sorte que l'évaluation par le vendeur-preneur des paiements de loyer ou des paiements de loyer révisés ne doit pas donner lieu à la comptabilisation d'un profit ou d'une perte sur le droit d'utilisation qu'il conserve. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société a adopté ces modifications au cours de l'exercice et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*, précisant que les clauses restrictives dont le respect est évalué après la date de clôture n'ont aucune incidence sur le classement d'un passif à titre de passif courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications exigent plutôt la présentation d'informations au sujet de ces clauses restrictives dans les notes annexes aux états financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société a adopté ces modifications au cours de l'exercice et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Accords de financement de fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications exigent des entités qu'elles fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence des accords de financement de fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société a adopté ces modifications au cours de l'exercice considéré et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 28 décembre 2024 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Absence de convertibilité

En août 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* relativement à l'absence de convertibilité. Les modifications imposent aux entités qu'elles appliquent une approche cohérente pour évaluer si une monnaie est convertible dans une autre monnaie et pour déterminer le cours de change à utiliser ainsi que les informations à fournir en l'absence de convertibilité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'adoption anticipée est permise. La Société a évalué l'incidence de ces modifications et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et des informations à fournir sur les « mesures de performance de la direction » dans les états financiers. Elle entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié IFRS 19 *Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir*. La nouvelle norme permet aux filiales admissibles d'appliquer les normes comptables IFRS en respectant des obligations d'information réduites. Elle entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. La Société a évalué l'incidence de ces modifications et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société évalue l'incidence qu'elles auront sur ses filiales.

9. Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires

9.1 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

La Société prépare et présente son information financière conformément aux PCGR. La direction utilise de nombreuses mesures pour évaluer la performance, y compris des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

La direction estime que les résultats et les mesures présentés et normalisés sont utiles pour évaluer la performance des activités principales de la Société. La direction utilise les résultats normalisés pour évaluer les variations de la performance financière d'une période à l'autre sur une base comparable, en éliminant les éléments précisés qui ne sont pas liés aux activités principales de la Société et qui sont de nature peu fréquente et non liées à l'exploitation. Les éléments, qui peuvent comprendre les coûts de transaction connexes aux acquisitions, les coûts de restructuration ou les coûts liés aux activités abandonnées, les coûts du programme d'efficacité opérationnelle, les coûts non récurrents liés au lancement de nouveaux programmes et les ajustements à la juste valeur peu fréquents et non liés à l'exploitation, sont exclus des frais de vente, généraux et administratifs et des autres charges (produits), le cas échéant. La section 4.1.1 présente une explication des éléments de normalisation.

Autres charges (produits) normalisés

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges (produits) normalisés avec les autres charges (produits), la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Autres charges (produits)	(35,4) \$	(126,8) \$	(48,8) \$	31,2 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	131,0	—	(11,3)
Autres charges (produits) normalisés	(35,4) \$	4,2 \$	(48,8) \$	19,9 \$

Autres charges (produits) normalisés du secteur Détail

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges (produits) normalisés du secteur Détail avec les autres charges (produits), une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Autres charges (produits)	(35,4) \$	(126,8) \$	(48,8) \$	31,2 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	34,9	38,1	93,5	110,7
Autres charges (produits) du secteur Détail	(70,3) \$	(164,9) \$	(142,3) \$	(79,5) \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	131,0	—	(11,3)
Autres charges (produits) normalisés du secteur Détail	(70,3) \$	(33,9) \$	(142,3) \$	(90,8) \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés et frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés sont la mesure la plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Frais de vente, généraux et administratifs	892,9 \$	891,7 \$	2 585,6 \$	2 692,2 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	—	33,3
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés	892,9 \$	891,7 \$	2 585,6 \$	2 658,9 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Cette mesure est plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Frais de vente, généraux et administratifs	892,9 \$	891,7 \$	2 585,6 \$	2 692,2 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	804,2	807,2	2 304,6	2 393,7
Frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers	88,7 \$	84,5 \$	281,0 \$	298,5 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	—	33,3
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers	88,7 \$	84,5 \$	281,0 \$	265,2 \$

BAIIA et mesures connexes

Le BAIIA, le BAIIA normalisé et le BAIIA normalisé en pourcentage des produits servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes de la Société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes (produits financiers nets) et les amortissements. Le BAIIA lui-même est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

Le BAIIA normalisé en pourcentage des produits est une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant le BAIIA normalisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	716,9 \$	309,8 \$
Plus :				
Amortissements ¹	194,9	200,6	587,8	599,0
Charges financières nettes (produits financiers nets)	85,3	80,3	265,4	230,7
BAIIA	579,5 \$	350,2 \$	1 570,1 \$	1 139,5 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	(131,0)	—	11,3
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	—	33,3
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	328,0	—	328,0
BAIIA normalisé	579,5 \$	547,2 \$	1 570,1 \$	1 512,1 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 septembre 2024 se sont chiffrés à 5,4 millions de dollars (2023 – 6,6 millions) et à 17,8 millions (2023 – 24,1 millions), respectivement.

BAIIA du secteur Détail et mesures connexes

Le BAIIA du secteur Détail et le BAIIA normalisé du secteur Détail servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes du secteur Détail et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA du secteur Détail et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes (produits financiers nets) et les amortissements. Le BAIIA du secteur Détail est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	716,9 \$	309,8 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	134,5	(169,7)	381,4	64,5
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	164,8 \$	239,0 \$	335,5 \$	245,3 \$
Plus :				
Amortissements ¹	242,5	251,3	729,3	746,7
Charges financières nettes (produits financiers nets)	70,7	70,0	227,4	197,8
BAIIA du secteur Détail	478,0 \$	560,3 \$	1 292,2 \$	1 189,8 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	(131,0)	—	11,3
BAIIA normalisé du secteur Détail	478,0 \$	429,3 \$	1 292,2 \$	1 201,1 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 septembre 2024 se sont chiffrés à 5,4 millions de dollars (2023 – 6,6 millions) et à 17,8 millions (2023 – 24,1 millions), respectivement.

Bénéfice avant impôt normalisé

Le bénéfice avant impôt normalisé sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	716,9 \$	309,8 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	(131,0)	—	11,3
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	—	33,3
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	328,0	—	328,0
Bénéfice avant impôt normalisé	299,3 \$	266,3 \$	716,9 \$	682,4 \$

Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail

Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	716,9 \$	309,8 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	134,5	(169,7)	381,4	64,5
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	164,8 \$	239,0 \$	335,5 \$	245,3 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	(131,0)	—	11,3
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	164,8 \$	108,0 \$	335,5 \$	256,6 \$

Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers

Le bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	716,9 \$	309,8 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	189,0	(56,4)	422,4	10,0
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	110,3 \$	125,7 \$	294,5 \$	299,8 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	—	33,3
Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers	110,3 \$	125,7 \$	294,5 \$	333,1 \$

Charge (économie) d'impôt sur le résultat normalisée et taux d'imposition effectif normalisé

La direction utilise la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat normalisée pour calculer le bénéfice net normalisé. L'incidence fiscale des éléments de normalisation est calculée en multipliant les éléments de normalisation par le taux d'imposition prévu par la loi. Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat normalisée et de la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le taux d'imposition effectif normalisé est calculé en divisant la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat normalisée par le bénéfice avant impôt normalisé.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	78,6 \$	97,1 \$	176,7 \$	167,9 \$
Plus l'incidence fiscale des éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	(34,6)	—	3,0
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	—	8,5
Charge (économie) d'impôt sur le résultat normalisée	78,6 \$	62,5 \$	176,7 \$	179,4 \$

Bénéfice net normalisé, bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires, bénéfice par action dilué normalisé et ratio de distribution

Le bénéfice net normalisé, le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et le bénéfice par action dilué normalisé servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé, du bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et du bénéfice dilué par action normalisé avec le bénéfice net, une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le ratio de distribution est calculé en divisant le total des dividendes par le bénéfice net normalisé de l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Bénéfice net	220,7 \$	(27,8) \$	540,2 \$	141,9 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	200,6	(66,4)	476,2	40,8
Plus les éléments de normalisation :				
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	— \$	(96,4) \$	— \$	8,4 \$
Charge relative à la TPS/TVH ¹	—	—	—	24,7
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	328,0	—	328,0
Bénéfice net normalisé	220,7 \$	203,8 \$	540,2 \$	503,0 \$
Bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires¹	200,6 \$	165,2 \$	476,2 \$	396,9 \$
BPA dilué normalisé	3,59 \$	2,96 \$	8,54 \$	7,00 \$

1. Un montant de 5,0 millions de dollars est attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas inclus dans le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation servent à évaluer les ressources utilisées pour maintenir les immobilisations à leur capacité de production. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation sont la mesure la plus directement comparable au total des entrées, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Total des entrées ¹	216,4 \$	188,6 \$	490,2 \$	396,6 \$
Plus : montants à payer au titre des entrées	(21,3)	(12,2)	(32,6)	39,2
Moins : acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	68,0	21,3	82,0	42,7
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	127,1 \$	155,1 \$	375,6 \$	393,1 \$

1. Ce poste figure dans la section sur les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Rendement du capital investi du secteur Détail

Le rendement du capital investi du secteur Détail est calculé en divisant le rendement du secteur Détail par le capital investi du secteur Détail. Le rendement du secteur Détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail sur les 12 derniers mois, excluant les charges d'intérêts, la dotation à l'amortissement liée aux contrats de location, le bénéfice intersectoriel et tout élément de normalisation. Le capital investi du secteur Détail est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, moins les dettes fournisseurs et charges à payer et les soldes intersectoriels du secteur Détail selon une moyenne des quatre derniers trimestres. Le rendement du secteur Détail et le capital investi du secteur Détail sont des mesures financières non conformes aux PCGR que la Société ne juge pas utiles de façon isolée. La Société estime que le rendement du capital investi du secteur Détail est utile pour évaluer le rendement du secteur Détail par rapport au placement des actionnaires.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 12 mois closes aux	
	T3 2024	T3 2023
Bénéfice avant impôt	979,8 \$	1 062,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	482,6	174,3
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	497,2 \$	887,7 \$
Plus les éléments de normalisation :		
Programme d'efficacité opérationnelle	—	19,5
Charge au titre des réductions ciblées de l'effectif	19,6	—
Charge (recouvrement) lié à l'incendie au centre de distribution	—	11,3
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	516,8 \$	918,5 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ du secteur Détail	216,7	213,7
Plus :		
Charges d'intérêts ² du secteur Détail	351,5	302,7
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	598,5	626,2
Taux d'imposition effectif du secteur Détail	27,4 %	26,9 %
Plus : impôt du secteur Détail	(342,6)	(439,4)
Rendement du secteur Détail	907,5 \$	1 194,3 \$
Total de l'actif moyen	22 265,9 \$	22 204,6 \$
Moins : actif moyen des autres secteurs opérationnels	4 281,7	4 490,9
Actif moyen du secteur Détail	17 984,2 \$	17 713,7 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ moyens du secteur Détail	4 333,9	3 509,3
Dettes fournisseurs et charges à payer ³ moyennes du secteur Détail	2 740,2	2 972,3
Actif moyen de Franchise Trust	573,0	505,1
Capital investi moyen du secteur Détail	10 337,1 \$	10 727,0 \$
Rendement du capital investi du secteur Détail	8,8 %	11,1 %

1. Les ajustements intersociétés comprennent le bénéfice intersociétés reçu de CT REIT, qui est inclus dans le secteur Détail, et les placements intersociétés effectués par le secteur Détail dans CT REIT et SFCT.

2. Exclut Franchise Trust.

3. Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les dettes fournisseurs et autres crédettes, les passifs dérivés à court terme, les provisions à court terme et l'impôt à payer.

Produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant

Les produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant servent à évaluer les variations des produits en éliminant l'incidence des fluctuations des taux de change. Pour ce faire, nous appliquons le même taux de change aux périodes considérées et comparatives. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Produits	4 192,9 \$	4 250,5 \$	11 850,5 \$	12 213,5 \$
Moins : autres secteurs opérationnels et autres enseignes	3 987,2	4 031,3	11 315,3	11 650,3
Produits d'Helly Hansen (en dollars canadiens)	205,7 \$	219,2 \$	535,2 \$	563,2 \$
Taux de change moyen NOK/\$ CA	7,85	7,82	7,84	7,76
Produits d'Helly Hansen (en couronnes)	1 613,7 \$	1 714,4 \$	4 196,0 \$	4 370,4 \$
Taux de change constant NOK/\$ CA	7,64	7,64	7,72	7,72
Produits d'Helly Hansen (sur la base d'un taux de change constant)	211,2 \$	224,4 \$	543,5 \$	566,1 \$

Dettes nette ajustée

Les tableaux suivants présentent les composantes de la dette nette ajustée. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

Au 28 septembre 2024

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nette consolidée				
Dépôts à court terme	1 183,2 \$	— \$	1 183,2 \$	— \$
Dépôts à long terme	2 353,6	—	2 353,6	—
Emprunts à court terme	595,3	392,9	196,4	6,0
Dettes à long terme	4 955,5	1 551,1	1 974,3	1 430,1
Total de la dette	9 087,6 \$	1 944,0 \$	5 707,5 \$	1 436,1 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(354,0)	(117,7)	(231,2)	(5,1)
Placements à court terme ¹	(161,8)	—	(161,8)	—
Placements à long terme ¹	(72,4)	(12,4)	(60,0)	—
Dettes nette	8 499,4 \$	1 813,9 \$	5 254,5 \$	1 431,0 \$
Dettes intersociétés	—	(1 539,9)	88,3	1 451,6
Dettes nette ajustée	8 499,4 \$	274,0 \$	5 342,8 \$	2 882,6 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Au 30 septembre 2023

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nette consolidée				
Dépôts à court terme	1 037,8 \$	— \$	1 037,8 \$	— \$
Dépôts à long terme	2 211,7	—	2 211,7	—
Emprunts à court terme	1 251,8	606,6	421,2	224,0
Dettes à long terme	4 315,3	1 150,3	1 984,3	1 180,7
Total de la dette	8 816,6 \$	1 756,9 \$	5 655,0 \$	1 404,7 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(458,9)	(87,7)	(354,1)	(17,1)
Placements à court terme ¹	(125,2)	—	(125,2)	—
Placements à long terme ¹	(63,4)	(4,2)	(59,2)	—
Dettes nette	8 169,1 \$	1 665,0 \$	5 116,5 \$	1 387,6 \$
Dettes intersociétés	—	(1 556,5)	104,9	1 451,6
Dettes nette ajustée	8 169,1 \$	108,5 \$	5 221,4 \$	2 839,2 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance

Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus est calculé en divisant les créances sur cartes de crédit brutes qui sont en souffrance depuis deux cycles ou plus (en souffrance depuis plus de 30 jours) par le total des créances sur cartes de crédit brutes. Les deux composantes excluent les corrections de valeur et des escomptes. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes, le total des créances sur cartes de crédit brutes et les créances en souffrance depuis deux mois ou plus sont des mesures financières non conformes aux PCGR et un ratio non conforme aux PCGR, respectivement.

Le ratio des créances sur cartes de crédit en souffrance fournit à la direction et aux investisseurs une mesure additionnelle pour évaluer la qualité et l'état des actifs de créances sur cartes de crédit. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes et le total des créances sur cartes de crédit brutes donnent un aperçu de la valeur comptable des soldes des détenteurs de cartes de notre portefeuille à la date de clôture; toutefois, les données observées de façon isolée ne fournissent pas d'information significative.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023
Tranche courante des créances sur prêts	6 681,7 \$	6 422,5 \$
Plus : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	924,8	912,4
Moins :		
Autres escomptes ou ajustements	178,9	153,3
Marge de crédit et tranche courante des prêts aux marchands	59,5	116,8
Total des créances sur cartes de crédit brutes	7 368,1 \$	7 064,8 \$
Moins : prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins	7 144,5	6 828,5
Créances sur cartes de crédit en souffrance brutes	223,6 \$	236,3 \$

Bénéfice d'exploitation net de CT REIT

Le bénéfice d'exploitation net est défini comme étant les produits tirés des immeubles moins les charges liées aux immeubles, ajusté en fonction des produits locatifs comptabilisés de manière linéaire. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. La direction estime que le bénéfice d'exploitation net est un indicateur clé de la performance, puisqu'il s'agit d'une mesure des activités d'exploitation des biens immobiliers sur laquelle la direction exerce un contrôle. Le bénéfice d'exploitation net est également une information déterminante pour évaluer la valeur du portefeuille. Le bénéfice d'exploitation net ne devrait pas être considéré comme une mesure de substitution aux produits tirés des immeubles ou au bénéfice net et au bénéfice global, qui sont tous deux établis conformément aux PCGR.

Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits tirés des immeubles ainsi que les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat et du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Produits	4 192,9 \$	4 250,5 \$	11 850,5 \$	12 213,5 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	4 048,3	4 113,0	11 417,2	11 800,7
Produits tirés des immeubles de CT REIT	144,6 \$	137,5 \$	433,3 \$	412,8 \$
Moins :				
Charges liées aux immeubles de CT REIT	32,0	28,1	94,8	86,7
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(1,0)	(0,5)	(3,6)	(1,3)
Bénéfice d'exploitation net de CT REIT	113,6 \$	109,9 \$	342,1 \$	327,4 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT

Flux de trésorerie liés aux opérations

Les FTO sont une mesure financière de la performance opérationnelle non conforme aux PCGR qui est utilisée dans le secteur de l'immobilier, particulièrement par les sociétés cotées en bourse qui possèdent et exploitent des immeubles productifs. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTO ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTO conformément à la publication de l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») portant sur les flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés pour les normes IFRS (les « FTO et FTOA selon la REALpac »). L'utilisation des FTO, en plus de la présentation des éléments d'information financière requis en vertu des normes IFRS, a pour but d'améliorer la compréhension des résultats d'exploitation de CT REIT.

La direction est d'avis que les FTO sont une mesure utile de la performance opérationnelle qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offre une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux normes IFRS.

Les FTO réintègrent des éléments au bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements de la juste valeur. Cependant, les FTO comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de manière linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les FTOA sont une mesure financière non conforme aux PCGR du bénéfice économique récurrent utilisée dans le secteur de l'immobilier pour évaluer la capacité de distribution d'une entité. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTOA ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTOA conformément aux FTO et FTOA selon la REALpac.

CT REIT calcule les FTOA en ajustant les FTO pour tenir compte d'éléments sans effet sur la trésorerie des produits et des charges, comme l'amortissement des loyers calculés de manière linéaire. Les FTO sont également ajustés pour tenir compte de la réserve au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Étant donné que les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre, la réserve au titre des dépenses d'investissement dont on tient compte dans le calcul des FTOA, qui est une donnée utilisée pour évaluer le ratio de distribution de la FPI, vise à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen. La réserve est principalement basée sur la moyenne des dépenses établie en fonction des rapports de l'état des bâtiments préparés par des conseillers indépendants.

La direction est d'avis que les FTOA sont une mesure utile de la performance opérationnelle semblable aux FTO décrits précédemment, ajustée pour tenir compte de l'incidence des produits et des charges sans effet sur la trésorerie.

FTO par part et FTOA par part

Les FTO par part et les FTOA par part sont calculés en divisant les FTO ou les FTOA par le nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles aux investisseurs pour évaluer l'incidence de ces mesures sur leurs placements.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, conforme aux PCGR, avec les FTO, ainsi qu'un rapprochement des FTO avec les FTOA.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul annuel T3 2024	Cumul annuel T3 2023
Bénéfice avant impôt	299,3 \$	69,3 \$	716,9 \$	309,8 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	204,8	58,0	418	118,6
Bénéfice avant impôt de CT REIT	94,5 \$	11,3 \$	298,9 \$	191,2 \$
Plus :				
Ajustement au titre de la perte (du profit) à la juste valeur de CT REIT	(17,7)	66,7	(64,3)	39,3
Impôt différé de CT REIT	(0,6)	(0,2)	0,2	0,7
Paiements sur le capital des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de CT REIT	(0,2)	(0,2)	(0,6)	(0,7)
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres de CT REIT	1,9	(0,9)	0,7	(1,1)
Charges liées à la location interne de CT REIT	0,2	0,4	0,8	0,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de CT REIT	78,1 \$	77,1 \$	235,7 \$	230,2 \$
Moins :				
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(1,0)	(0,5)	(3,6)	(1,3)
Coûts de location directs de CT REIT	0,1	0,3	0,7	0,9
Réserve au titre des dépenses d'investissement de CT REIT	6,4	6,3	19,2	18,7
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT	72,6 \$	71,0 \$	219,4 \$	211,9 \$

9.2 Mesures financières supplémentaires

Solde moyen des comptes

Le solde moyen des comptes mesure le total des soldes moyens des comptes du portefeuille de cartes de crédit, en excluant les marges de crédit et les prêts personnels, divisé par le nombre moyen de comptes de cartes de crédit pour la période considérée.

Emprunts impayés

Les emprunts impayés représentent les prélèvements sur les marges de crédit bancaire engagées.

Ventes liées aux cartes de crédit et croissance des ventes liées aux cartes de crédit

Les ventes liées aux cartes de crédit sont une mesure des ventes nettes payées par carte de crédit. La croissance des ventes liées aux cartes de crédit exclut les transferts de solde et représente le pourcentage de variation d'un exercice à l'autre.

Ventes comparables

Les ventes comparables sont une mesure utilisée communément dans le secteur du commerce de détail pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins au cours de la période. Le calcul comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine ainsi que les ventes de commerce électronique. Les ventes comparables ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek et Mark's).

Coût de la dette

Le coût de la dette représente les frais de financement moyens pondérés en pourcentage du total de la dette à court terme et de la dette à long terme au cours de la période.

Ventes de commerce électronique

Les ventes de commerce électronique correspondent aux ventes générées par la présence en ligne de la Société. Seules les ventes de commerce électronique provenant des succursales sont incluses dans les états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés, au secteur Détail et aux enseignes du secteur Détail.

Taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Cette mesure représente le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en pourcentage du total des créances sur prêts brutes du secteur Services Financiers.

Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif correspond à la charge d'impôt sur le résultat de la période divisée par le bénéfice avant impôt de la même période.

Créances moyennes brutes

Les créances moyennes brutes correspondent à la moyenne des créances liées aux cartes de crédit, aux prêts personnels et aux marges de crédit avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les mesures utilisant les créances moyennes brutes s'appliquent uniquement au secteur Services Financiers.

Taux de la marge brute

Le taux de la marge brute correspond à la marge brute divisée par les produits.

Marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, et taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière

La marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, correspond à la marge brute en dollars de l'entité consolidée ou du secteur Détail, telle qu'elle est évaluée selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant la marge brute en dollars des ventes de la Division pétrolière. Le taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière, est calculé en divisant la marge brute, excluant la Division pétrolière, par les produits, excluant la Division pétrolière.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts représentent les charges financières liées à la dette à court terme et à la dette à long terme, qui comprennent les marges de crédit, les billets à moyen terme, les débentures et les billets à terme de premier rang et subordonnés. Cette mesure exclut les dépôts détenus par la BCT, la dette de Franchise Trust et les intérêts sur l'obligation locative.

Ventes liées au programme de fidélisation et ventes liées au programme de fidélisation en pourcentage des ventes au détail (taux de pénétration du programme de fidélisation)

Les ventes liées au programme de fidélisation sont les ventes attribuables aux membres Triangle, calculées en fonction du pourcentage de transactions dans le cadre desquelles une carte de fidélité est balayée au point de vente (taux de balayage des cartes de fidélité). Les ventes liées au programme de fidélisation en pourcentage des ventes au détail sont calculées en divisant les ventes liées au programme de fidélisation par les ventes du secteur Détail.

Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit

Le taux de radiation nette lié aux cartes de crédit mesure uniquement les radiations de soldes de cartes de crédit, déduction faite des recouvrements des 12 derniers mois, en pourcentage des créances moyennes brutes sur cartes de crédit.

Taux de pénétration des marques détenues

Le taux de pénétration des marques détenues est calculé en divisant les ventes des marques détenues par les ventes du secteur Détail.

Ventes personnalisées

Les ventes personnalisées sont les ventes au détail découlant d'offres personnalisées aux membres du programme de fidélisation.

Produits tirés des immeubles

Les produits tirés des immeubles comprennent tous les montants reçus des locataires en vertu des contrats de location, y compris les recouvrements d'impôt foncier et de coûts d'exploitation, ainsi que d'autres recouvrements.

Charges liées aux immeubles

Les charges liées aux immeubles comprennent principalement l'impôt foncier, les coûts d'exploitation et les charges liées aux services de gestion immobilière (incluant l'impartition des services de gestion immobilière).

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands, les franchisés Mark's et SportChek, les détaillants de la Division pétrolière et dans les succursales de toutes les enseignes du secteur Détail, et des services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise des réseaux de vente en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek, Mark's, Helly Hansen, Essence+ Canadian Tire et les marques détenues).

Taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Le taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail est calculé en divisant les frais de vente, généraux et administratifs par les produits du secteur Détail. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont calculés en divisant les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

Rendement des créances

Le rendement des créances évalue la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers, et il est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers et des profits/pertes à la cession d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur 12 mois des Services Financiers.

Produits en pourcentage des créances moyennes brutes

Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes correspondent aux produits sur 12 mois du secteur Services Financiers divisés par les créances moyennes brutes.

Produits, excluant la Division pétrolière

Les produits, excluant la Division pétrolière, correspondent aux produits de l'entité consolidée ou du secteur Détail, tels qu'ils sont évalués selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant les produits tirés des ventes de la Division pétrolière.

Ventes par pied carré

La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois pour le secteur Détail. Ce calcul comprend la période pendant laquelle les magasins ont été temporairement fermés. En ce qui concerne Canadian Tire, la superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre de jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, ni la superficie des entrepôts et des locaux administratifs. En ce qui concerne SportChek et Mark's, elle comprend les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

10. Principaux risques et gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des risques qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la marque et la performance financière de la Société, et/ou sur sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques. La gestion efficace des risques est une priorité clé pour soutenir la Société dans la réalisation de ses stratégies et de ses objectifs d'affaires. La Société a par conséquent adopté un cadre de gestion des risques d'entreprise (la « GRE ») aux fins de l'identification, de l'évaluation, de la surveillance, de l'atténuation et de la communication des principaux risques. Se reporter à la section 2.6, Facteurs de risque, de la notice annuelle de 2023 pour plus d'information sur le cadre de GRE de la Société.

Le rapport de gestion annuel de 2023 de la Société présente les principaux risques identifiés à l'aide du cadre de GRE de la Société et les autres risques d'entreprise qui pourraient avoir une incidence sur les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT et qui pourraient avoir des répercussions défavorables significatives sur la Société. D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou d'autres risques qui ne sont pas considérés comme significatifs à l'heure actuelle pourraient évoluer et avoir une incidence défavorable significative sur la Société dans l'avenir. L'incidence réelle de tout risque pourrait être considérablement différente de ce que nous prévoyons actuellement.

La description de ces risques précise également les stratégies et les mesures de gestion des risques adoptées par la direction. Bien que la Société estime que ces stratégies et ces mesures sont raisonnables pour assurer une gestion efficace des risques dans les limites de son appétence pour le risque, rien ne garantit qu'elles permettront d'atténuer efficacement ceux-ci.

Au moment d'envisager l'achat ou la vente de titres de la Société, les investisseurs et les autres parties intéressées doivent tenir compte de ces facteurs (y compris le fait que les stratégies et les mesures de gestion des risques pourraient ne pas atténuer efficacement ces risques) et d'autres incertitudes, événements potentiels et facteurs d'ordre international, macroéconomiques, propres au secteur ou autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance future de la Société.

Se reporter à la section 11 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société pour une analyse détaillée des principaux risques de la Société.

11. Contrôles et procédures internes

Les renseignements détaillés sur les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière sont présentés à la section 12 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 28 septembre 2024, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

12. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

12.1 Aperçu

La Société fait des progrès dans la mise en œuvre de sa stratégie en matière de gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, y compris à l'égard de ses initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et les déchets, et à augmenter l'utilisation de matériaux plus durables dans ses articles. S'alignant sur les efforts déployés à l'échelle mondiale et au Canada pour lutter contre les changements climatiques, la Société s'est également fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Société investit également dans les collectivités canadiennes où elle exerce ses activités en appuyant diverses causes sociales. La principale bénéficiaire de ces investissements est la Fondation Bon départ de Canadian Tire. Veuillez consulter le site de Bon départ pour plus d'information : <https://jumpstart.canadiantire.ca/fr>.

Pour plus d'information sur la stratégie ESG de la Société, se reporter à la section 2.8 de la notice annuelle de 2023. Le rapport ESG de la Société, qui a été publié en juin 2024 et qui comprend un indice des données climatiques, est accessible à l'adresse suivante : <https://corp.canadiantire.ca/French/esg/default.aspx>. Ces rapports ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

L'approche de la Société en matière de gestion des facteurs ESG est dirigée par le chef de la direction, avec le soutien du conseil exécutif en matière de facteurs ESG, et est supervisée par le conseil d'administration, principalement par l'entremise du comité de la marque et de la responsabilité d'entreprise, qui assure au besoin la coordination auprès des autres comités du conseil d'administration.

13. Informations prospectives et autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux informations prospectives

Le présent document contient des informations qui peuvent constituer des informations prospectives et qui reflètent les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme la performance financière et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Les informations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, l'information concernant les éléments suivants :

- les dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société aux sections 3 et 5.4.1;
- les investissements stratégiques et les initiatives stratégiques de la Société, y compris les projets d'ouverture et de rénovation de magasins, à la section 3;
- l'intention de la Société quant au rachat de ses actions sans droit de vote de catégorie A à la section 6.

Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Certaines autres informations, outre l'information historique figurant dans le présent document, peuvent constituer des informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, l'information ayant trait aux attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « planifier », « perspective », « cible », « prévision », « anticiper », « aspirer », « prévoir », « continuer », « en cours » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les informations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis et des opinions donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle cette information est communiquée.

Par leur nature, les informations prospectives exigent que la direction pose des hypothèses et soit assujettie à des facteurs de risque et à des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses, les analyses, les estimations, les avis et les opinions de la direction soient incorrects et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Les hypothèses importantes et les avis de la direction comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique future et ses effets sur l'inflation, les dépenses de consommation, les taux d'intérêt et les taux de change, les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société dans le contexte concurrentiel, les économies de coût et les gains d'efficacité opérationnelle anticipés, de même que les avantages prévus des initiatives stratégiques et autres, la disponibilité de liquidités suffisantes, ainsi que la possibilité que les risques ne se concrétisent pas ou ne puissent être atténués. D'autres hypothèses ont trait aux attentes de la direction à l'égard des investissements stratégiques et des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société et comprennent : a) l'absence de modification significative des priorités stratégiques et des priorités de répartition du capital de la Société; b) l'absence de modification significative des perspectives en matière de bénéfice et du levier financier de la Société; c) l'absence de changement important dans l'environnement de détail ou dans l'environnement réglementaire; d) la disponibilité continue de talents qualifiés et des matières premières pour mettre en œuvre les programmes d'investissement; e) la poursuite des investissements dans les activités afin de générer une croissance interne et dans des projets et des initiatives en vue d'améliorer la productivité des actifs. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. Certains de ces facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, mais qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats présentés dans les informations prospectives, comprennent : a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de la Société à attirer et à conserver des dirigeants et des employés pour toutes ses entreprises, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que des franchisés Mark's et SportChek de grande qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer des articles de ses marques détenues et ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les préférences et les attentes changeantes des consommateurs envers le commerce électronique, la vente au détail en ligne, les programmes de fidélisation de la clientèle et l'arrivée de nouvelles technologies; f) les risques géopolitiques et d'autres faits nouveaux, notamment les changements concernant ou touchant les questions économiques et commerciales ainsi que l'écllosion de contagions et de maladies pandémiques; g) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, aux cybermenaces, aux violations des données et de la confidentialité, à la gestion et à l'aménagement de biens, aux risques liés à l'environnement, aux enjeux sociaux, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, à la concurrence, à la saisonnalité, aux conditions météorologiques, aux changements climatiques, aux prix des marchandises et à la continuité des activités; h) les relations de la Société avec les marchands, les franchisés, les fournisseurs, les fabricants, les partenaires et les autres tiers; i) les modifications aux lois, aux règles, aux règlements et aux politiques applicables aux activités de la Société; j) le risque d'atteinte à la réputation et à la marque de la Société; k) le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; l) la structure du capital, la stratégie de financement, le programme de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société; m) la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations réglementaires requises; n) la capacité de la Société à conclure toute acquisition ou tout dessaisissement proposé et le calendrier prévu de telles opérations; o) la capacité de la Société à réaliser les avantages et les synergies attendus de ses acquisitions et de ses investissements ou de ses dessaisissements; et p) le calendrier et les résultats de l'examen des solutions stratégiques pour les activités des Services Financiers de la Société. D'autres facteurs de risque ont trait aux attentes de la direction à l'égard des investissements stratégiques et des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société et comprennent : a) l'imposition de restrictions économiques généralisées, des limites dans la construction ou des retards dans la chaîne d'approvisionnement résultant, entre autres, d'une résurgence de la pandémie mondiale; b) les pénuries de matières premières ou de main-d'œuvre qualifiée nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'investissement; c) l'inflation des coûts plus élevée que prévu pour les matériaux, l'équipement et la main-d'œuvre nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'investissement; et d) la capacité organisationnelle de mettre en œuvre les programmes d'investissement. La Société signale que la liste de facteurs de risque et d'hypothèses importants qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les informations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque, les incertitudes et les hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent significativement des prévisions, des projections, des attentes ou des conclusions, se reporter à la section 10 (Principaux risques et gestion des risques) du présent rapport de gestion, et à toutes les sous-sections qui s'y rapportent. Se reporter aux autres documents publics déposés par la Société, qui sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.ca>, et à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>.

L'information prospective présentée dans ce document reflète certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. Elle ne tient pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents, ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de cette information sur les activités de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être formulée en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sous réserve des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information, et à aucune autre fin.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- les rapports annuels et trimestriels aux actionnaires;
- les communiqués de presse trimestriels sur les résultats, les fiches d'information et d'autres documents, y compris les transcriptions des conférences téléphoniques et les webdiffusions (archivées pendant un an);
- de l'information supplémentaire comme les présentations et les vidéos à l'intention des investisseurs;
- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- l'information aux détenteurs de titres d'emprunt;
- la démarche de la Société en matière de gouvernance d'entreprise.

Le rapport aux actionnaires, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les états financiers trimestriels et les rapports de gestion de la Société sont également disponibles à l'adresse <https://www.sedarplus.ca>.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

Le 6 novembre 2024